



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

---

AGRI • NUMÉRO 032 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 22 novembre 2016**

—  
**Président**

**M. Pat Finnigan**



## Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 22 novembre 2016

•(0845)

[Traduction]

**Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)):** La séance est ouverte.

Je souhaite à tous la bienvenue à cette réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, au cours de laquelle nous nous pencherons sur le cadre stratégique pour l'agriculture. Bienvenue à nos invités, ainsi qu'à nos auditeurs, puisque la séance est télévisée.

Notre premier témoin aujourd'hui est M. Ray Orb, président de la Saskatchewan Association of Rural Municipalities. Soyez le bienvenu, monsieur Orb. Sont aussi des nôtres, représentant Canards Illimités Canada, M. James Brennan, directeur, Affaires gouvernementales, et M. Paul Thoroughgood, agronome régional, Prairie Canada, à qui je souhaite la bienvenue.

Nous entendrons également M. Mark Brock, président de Grain Farmers of Ontario. Bienvenue, monsieur Brock.

Messieurs, vous disposez chacun de huit minutes pour votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons à la période de questions.

Monsieur Orb, la parole est à vous.

**M. Ray Orb (président, Saskatchewan Association of Rural Municipalities):** Bonjour et merci de l'occasion qui m'est donnée de faire valoir nos positions devant vous aujourd'hui.

Je m'appelle Ray Orb et je suis président de la Saskatchewan Association of Rural Municipalities, ou la SARM.

La SARM a été constituée en 1905 et représente les 296 municipalités rurales de la province. Aux termes de notre loi constitutive, nous devons prendre part à toute activité qui promeut les intérêts de l'agriculture.

Historiquement, l'agriculture a été le moteur de l'économie de la Saskatchewan et elle en demeure aujourd'hui une force contributive majeure.

En 2015, la Saskatchewan a enregistré une récolte de 32 millions de tonnes, ses revenus d'élevage ont été de 2,6 milliards de dollars et ses exportations de produits agroalimentaires se sont élevées à 15,3 milliards de dollars. Le secteur agricole de la province est donc solide et il continuera de croître et de nourrir le monde.

Le cadre stratégique pour l'agriculture a été un important programme par le soutien qu'il a apporté au secteur agricole. C'est ce soutien qui fait en sorte que le secteur agricole peut continuer de se développer de manière efficace et durable.

Cultivons l'avenir 2 approchant son terme, nous commençons maintenant à envisager ce qu'il faudrait inclure dans le prochain cadre de la politique agricole. La SARM souhaite en particulier qu'on revienne à la version antérieure du programme Agri-stabilité, tel qu'il était dans Cultivons l'avenir 1. La couverture ayant passé de

85 à 70 %, l'aide qu'Agri-stabilité peut offrir à la classe moyenne a diminué.

Nous constatons que la participation des producteurs au programme Agri-stabilité est à la baisse, le programme étant moins avantageux qu'auparavant. La SARM est d'avis que la classe moyenne en Saskatchewan bénéficierait grandement du rétablissement de la couverture à son ancien niveau, mesure qui allégerait la situation de milliers de familles de la classe moyenne et ferait toute une différence dans leurs efforts pour équilibrer le budget familial.

Agri-investissement est un autre programme dont la SARM souhaite la modification. Avec un taux de cotisation de 1 %, les fonds Agri-investissement seront sans doute insuffisants pour apporter un soutien utile pendant les périodes de forts déclin de revenus.

Les taux de cotisation de contrepartie des producteurs devraient être haussés afin de permettre un accès plus grand aux fonds, et la SARM est d'avis que le fédéral devrait accroître ses investissements dans l'assurance-production en augmentant ses cotisations et en améliorant les options de couverture.

Il faudrait, dans la mesure du possible, simplifier l'administration de ces programmes afin d'accélérer le versement des fonds accordés aux producteurs et de réduire les frais d'administration.

Dans les régions rurales de la Saskatchewan, l'accès à de l'eau non potable constitue également un enjeu pour les producteurs, qui ont besoin d'eau pour leurs activités.

Le Programme d'infrastructures hydrauliques pour les productions végétales et animales apporte un financement précieux à l'appui de la mise en valeur des ressources hydriques dans les zones rurales. La mise en valeur des sources d'eau fait partie intégrante du bien-être des collectivités et est essentielle à l'industrie agricole. L'accroissement des ressources en eau dans les collectivités est un moteur économique d'importance. La SARM veut s'assurer que le financement consacré à la mise en valeur des ressources en eau non potable dans les zones rurales demeure en place.

Une autre question qui, de l'avis de la SARM, devrait être prise en considération a trait à l'atténuation du changement climatique et à la protection de l'environnement. À mesure que les producteurs adoptent les technologies et les équipements de pointe afin de réduire leur empreinte carbone, un soutien sous forme de dégrèvements ou de subventions constituerait pour tous les producteurs une incitation à demeurer gérants de l'environnement et à freiner le changement climatique.

Toujours sur le sujet de l'environnement, les plans des groupes agroenvironnementaux prendront sans doute de plus en plus d'importance.

Il est important d'assurer l'information sur les enjeux environnementaux et la sensibilisation à ces questions à mesure que nous luttons pour freiner le changement climatique et que le Canada conclut de nouveaux accords commerciaux qui pourraient comporter de nouvelles exigences pour les producteurs. Il importe que les producteurs aient facilement accès à cette information afin de s'assurer de respecter les contraintes qui pourraient découler de ces accords commerciaux.

La SARM s'oppose catégoriquement à l'introduction d'une taxe fédérale sur le carbone en raison des conséquences néfastes qu'elle aurait sur le secteur agricole. Une taxe sur le carbone frapperait non seulement le carburant utilisé par les agriculteurs, mais aussi les autres intrants, tels que les engrais et les produits chimiques agricoles. Les producteurs ne sont pas en mesure de répercuter ces coûts sur les consommateurs, puisqu'ils sont preneurs de prix. Cela signifie que l'augmentation du coût de tous les intrants sous l'effet d'une taxe sur le carbone devra être absorbée par les producteurs et se reflétera dans leur bilan.

●(0850)

Le secteur agricole est incapable de supporter une taxe sur le carbone, qui ne favorise en rien sa mission de nourrir le monde, alors même que la demande et la population mondiales ne cessent de croître.

Voilà les questions que la SARM souhaiterait voir entrer en ligne de compte au cours de l'élaboration du prochain cadre de la politique agricole.

La SARM est disposée à examiner les questions d'intérêt et les besoins, y compris, par exemple, les pénuries de main-d'œuvre en agriculture et le Programme des travailleurs étrangers temporaires.

Je vous remercie de nouveau de cette occasion de faire connaître nos positions. Je serai heureux de répondre à vos questions.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Orb.

Je cède la parole aux représentants de Canards Illimités. Allez-y, monsieur Brennan.

**M. James Brennan (directeur, Affaires gouvernementales, Canards Illimités Canada):** Je vous salue, monsieur le président, ainsi que les membres du Comité. Je vous remercie d'avoir invité Canards Illimités Canada à apporter sa contribution à cette très importante étude entreprise par le gouvernement en vue de la préparation du prochain cadre de la politique agricole du Canada.

Nous pensons que le prochain cadre doit continuer de soutenir la croissance d'un secteur agricole écologiquement viable, tout en aidant les Canadiens à répondre aux demandes du marché mondial.

Je m'appelle Jim Brennan et je suis directeur des Affaires gouvernementales à Canards Illimités ainsi que coprésident de la Coalition du budget vert. Je suis accompagné aujourd'hui par Paul Thoroughgood, agronome régional, Prairie Canada, à Canards Illimités, et notre principal lien avec l'industrie agricole. Lui-même agriculteur, Paul a été très actif dans les discussions nationales sur la durabilité agricole, notamment à la Table ronde canadienne sur les cultures durables.

Chef de file des organismes de conservation au pays, Canards Illimités Canada travaille depuis huit décennies à préserver, à restaurer et à gérer les terres humides et les habitats s'y rattachant dans le but de sauvegarder la sauvagine de l'Amérique du Nord. Notre travail et nos réalisations sont avant tout le résultat de solides partenariats que nous avons établis avec les propriétaires fonciers privés. Grâce à l'engagement à protéger l'environnement de ses

18 000 partenaires propriétaires, Canards Illimités a réussi à préserver jusqu'à présent presque 6,4 millions d'acres d'habitat.

Malgré nos efforts conjugués, la perte de terres humides et d'autres habitats en Amérique du Nord se poursuit à un rythme alarmant. Depuis le début de la colonisation européenne, le Canada a perdu presque 70 % des terres humides dans son paysage fonctionnel méridional. Nous continuons cependant d'en perdre, au rythme de plus de 29 000 acres année après année. Les conséquences de cette perte environnementale sont considérables et pourraient avoir des ramifications à long terme, non seulement pour les finances et la résilience climatique du Canada, mais également pour la croissance et la compétitivité de notre secteur agricole et la confiance qu'il inspire dans le public.

En tant que société, nous payons cher déjà les pertes de biens et services écosystémiques, ou BSE, qui résultent de la conversion des terres, notamment le captage et le stockage du carbone, la fonction de filtration des eaux, l'atténuation des inondations et la recharge des nappes d'eau souterraine. Les producteurs éprouvent également un certain nombre de problèmes qui influent sur le bilan de leurs activités, notamment des inondations plus fréquentes, l'érosion des sols et les déclin de la population de pollinisateurs et insectes importants. Ces problèmes ne pourront qu'être amplifiés par le changement climatique.

Nous sommes d'avis que le prochain cadre de la politique agricole constitue une excellente occasion pour aider la croissance d'un secteur agricole et agroalimentaire compétitif et viable et, concurrentiellement, pour prendre des mesures permettant d'inverser la tendance négative de la perte d'habitats, dont les effets se font déjà sentir sur l'économie canadienne.

Établir la durabilité environnementale et la résilience au changement climatique comme des résultats stratégiques clés est un important premier pas, tout spécialement parce que le Canada a du rattrapage à faire sur le marché des sources d'approvisionnement durables. Des mesures de développement durable, telle que « aucune nouvelle terre mise en production », sont en train d'être établies par les acheteurs nationaux et étrangers de produits agricoles. Ces mesures comptabilisent les effets de la conversion des terres vierges — par exemple, les terres humides et les prairies — dans la production agricole relativement aux émissions de GES, à la biodiversité et à la qualité de l'eau.

Il faut se préoccuper du fait que les politiques et programmes gouvernementaux actuels établis en vertu Cultivons l'avenir 2 ne correspondent pas aux signaux ou incitations donnés par le marché et qui sont tellement nécessaires pour maintenir l'agriculture canadienne à l'avant-garde de tendances mondiales, telles que l'adaptabilité au changement climatique ou le développement durable des fermes, deux facteurs qui influencent sensiblement la demande sur le marché mondial, la croissance du secteur et la compétitivité du Canada.

De ce fait, de nombreux producteurs continuent de nos jours de prendre des décisions d'utilisation des terres qui risquent de limiter leur accès futur aux marchés étrangers. Par exemple, lorsque nous avons appliqué à trois sous-bassins hydrographiques en Saskatchewan la mesure « aucune nouvelle terre mise en production », nous avons constaté que deux tiers des parcelles de terre auraient échoué à un audit environnemental au cours de la dernière décennie.

La question des terres nouvellement mises en culture est étroitement liée à la capacité du secteur de composer avec les effets que les mesures d'atténuation du changement climatique auront sur l'agriculture. Tout en reconnaissant les préoccupations de l'industrie, nous pensons que l'agriculture canadienne jouit d'une position unique pour tirer profit de certaines des occasions qu'offre une économie à faibles émissions de carbone, pour peu que les outils, programmes et politiques appropriés soient en place.

Certaines industries agricoles ont déjà accompli beaucoup pour réduire leur empreinte environnementale en adoptant des pratiques de conservation et de gestion du sol telles que la culture sans labour. Un autre exemple est donné par l'initiative 4 R pour les nutriments, lancée par les fabricants d'engrais canadiens et qui contribue à réduire l'écoulement de nutriments dont on sait qu'ils causent des émissions de GES, des proliférations d'algues et les déclins de la qualité de l'eau qui y sont associés.

Bien que ces initiatives et pratiques soient importantes, la conservation et la restauration des habitats demeurent néanmoins le meilleur mécanisme pour assurer les services écosystémiques à l'échelle du bassin versant, qui sont cruciaux pour une adaptation et une résilience efficaces au changement climatique.

J'aimerais maintenant passer le micro à mon collègue Paul, qui exprimera certaines idées et propositions sur les moyens par lesquels le prochain CPA pourra contribuer à la croissance d'un secteur agricole écologiquement viable et à répondre à d'autres priorités stratégiques importantes.

• (0855)

**M. Paul Thoroughgood (agronome régional, Prairie Canada, Canards Illimités Canada):** Merci, Jim.

Bonjour.

Considérant les défis environnementaux et les pressions du marché qui se posent au secteur agricole, nous sommes d'avis qu'une vision agri-environnementale appuyée sur un leadership en matière de politiques et une collaboration intergouvernementale est un besoin impérieux.

Le prochain CPA devrait reposer sur une solide armature législative et sur des objectifs stratégiques, provinciaux et fédéraux, cohérents entre eux, notamment pour ce qui est de celui qui porte sur les terres humides. Dans cet esprit, Canards Illimités Canada recommande que les programmes et les outils du prochain cadre soutiennent intégralement la politique fédérale actuelle sur les terres humides.

À tout le moins, ces programmes ne devraient pas encourager ou permettre les décisions d'utilisation des terres qui vont à l'encontre de cette politique. Sans un tel alignement, il sera très difficile d'obtenir des résultats concrets à l'échelle du paysage fonctionnel pour ce qui est de questions comme la perte d'habitats, la qualité de l'eau, le changement climatique et la biodiversité.

Selon notre expérience avec Cultivons l'avenir 2, les effets des pratiques de gestion bénéfiques, ou PGB, sont plus grands là où de vigoureuses politiques visant les terres humides et d'autres cadres légaux de protection de l'environnement sont en place. Le Canada atlantique en est un bon exemple. À l'inverse, les régions où de tels cadres de soutien font défaut, les pertes d'habitats et de BSE s'y rattachant qui résultent de la destruction non réglementée ou illégale des habitats dépassaient de beaucoup les couverts vivaces et les terres humides qui avaient été restaurés grâce à des PGB.

Pour ce qui est des programmes directs, nous pensons que le prochain CPA devrait faire fond sur Cultivons l'avenir 2 en élaborant

et en améliorant les programmes qui stimulent et récompensent la bonne gestion environnementale et les PGB sur les terres agricoles.

Il existe actuellement une série de programmes qui offrent aux producteurs un financement à frais partagés pour mettre en application diverses PGB propres à aider les exploitations agricoles à devenir écologiquement viables tout en accroissant leur rentabilité. Bien que le partage des frais puisse être un mécanisme approprié pour encourager des améliorations sur la ferme qui apportent au producteur d'importants avantages par rapport à leur coût — par exemple, l'amélioration de l'entreposage des engrais sur la ferme —, ce genre de programme n'a pas été aussi efficace quand il s'agissait d'inciter à l'adoption de PGB de grande valeur environnementale comme la restauration des terres humides. Afin d'accroître l'adoption de telles PGB, nous recommandons que le prochain CPA facilite l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes qui compenseraient la restauration des habitats et des BSE réalisée par les producteurs.

De plus, Canards Illimités recommande que le principe de l'additionalité soit fermement enchâssé dans le nouveau CPA et les programmes PGB correspondants. Selon ce principe, les incitations et compensations ne s'appliqueraient qu'aux activités qui apportent des gains environnementaux au-delà de ceux qui surviennent en vertu du statu quo ou dans le cours habituel des activités.

Quant à la mise en oeuvre des programmes de PGB, nous encourageons le gouvernement à multiplier et à optimiser les partenariats de prestation de programmes et les ressources qui font cruellement défaut de façon à revêtir un attrait pour toutes les exploitations agricoles, quelle que soit leur taille. Nous croyons que la simplification du processus de demande et l'augmentation du soutien accordé aux producteurs aideraient à accroître la participation aux programmes.

Nous recommandons également le retour à un programme de restauration du couvert vivace à l'échelle du paysage fonctionnel, comme le Programme de couverture végétale du Canada qui a été en vigueur de 2003 à 2008. Aux termes de ce programme, les producteurs recevaient une aide financière pour établir des pâturages et des prés de fauche sur les terres marginales. Ce changement d'utilisation des terres s'est traduit par de nombreux avantages, notamment la réduction de l'érosion des sols, la protection de la qualité de l'eau, le captage et le stockage du carbone et l'accroissement de la biodiversité.

Le plan agroenvironnemental, ou PAE, est un autre outil qui peut contribuer à la sensibilisation écologique et à l'éthique de conservation parmi les producteurs. Nous sommes tout à fait favorables aux discussions en cours sur les moyens d'utiliser le PAE pour aider les producteurs à répondre aux demandes intérieures et internationales en matière de durabilité. Pour cela, le PAE doit être renforcé par un ciblage et un soutien accru des superficies de l'exploitation agricole qui ne sont pas directement en production.

**Le président:** Monsieur Thoroughgood, je me vois obligé de vous demander d'achever votre exposé.

**M. Paul Thoroughgood:** D'accord.

**Le président:** Vous pouvez passer directement à votre conclusion si vous le souhaitez.

**M. Paul Thoroughgood:** Merci.

En dernière analyse, les programmes du CPA devraient envoyer aux producteurs des signaux pour les amener à considérer les zones écologiquement importantes de terre comme un actif plutôt que comme un passif.

Voilà, monsieur le président, qui met un terme à mes observations. Je vous remercie vivement de l'occasion qui m'a été donnée de les exprimer.

● (0900)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous entendrons maintenant M. Mark Brock, porte-parole de Grain Farmers of Ontario.

**M. Mark Brock (président, Grain Farmers of Ontario):** Je m'appelle Mark Brock. Je suis agriculteur dans la région de Hensall, en Ontario, et président de Grain Farmers of Ontario.

Au nom de nos 28 000 producteurs de céréales et d'oléagineux, je tiens à vous remercier, monsieur le président, ainsi que les membres du Comité, de nous avoir donné cette occasion de faire connaître nos vues sur l'ensemble des programmes canadiens de gestion des risques d'entreprise.

Le soutien apporté par les gouvernements du Canada et de l'Ontario aux programmes de gestion des risques d'entreprise a toujours été apprécié par les producteurs de céréales et d'oléagineux de l'Ontario, mais ces programmes de GRE présentent actuellement des problèmes inhérents. Les taux de participation au programme Agri-stabilité sont en déclin constant. Des changements avaient été apportés au programme en fonction de Cultivons l'avenir 2 qui le rendaient moins attrayant, mais il n'était guère populaire même avant ces changements. Il est clair que le programme n'inspire plus confiance aux agriculteurs.

Cette situation nous préoccupe beaucoup, puisqu'elle laisse nos membres agriculteurs exposés en cas de secousse brutale du marché, qui nous guette d'ailleurs de près. Si ce n'était, par exemple, de la faiblesse du dollar canadien, nous aurions subi une baisse sensible de prix.

Cela étant dit, nous sommes à une époque où de magnifiques possibilités de croissance nous sont offertes en même temps que s'impose à nous un accroissement de notre responsabilité sociale. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la production alimentaire devra augmenter de 70 % d'ici 2050 pour répondre à la croissance de la population mondiale. Nous savons tous que les terres arables sont limitées et que l'air, la terre et l'eau sont des ressources qui deviennent de plus en plus précieuses. En tant qu'agriculteurs, nous prenons très au sérieux notre responsabilité de nourrir durablement une population croissante.

Les activités agricoles sont bien différentes de ce qu'elles étaient jadis. De nos jours, l'agriculteur canadien choisit de travailler plus intelligemment. Nous obtenons des gains d'efficacité en employant des méthodes agricoles de précision. J'utilise des cartes GPS sur mon iPad qui montrent en détail chaque pouce carré de ma ferme. Je télécharge ces cartes sur l'ordinateur monté sur mon tracteur afin de contrôler le pulvérisateur pour qu'il libère tout juste le nombre voulu de gouttes de pesticides aux endroits où c'est nécessaire. Cela me permet d'économiser et fait en sorte qu'il ne reste pas de produits chimiques inutiles sur le terrain. J'en fais de même pour mes épandages d'engrais.

Les agriculteurs gèrent les risques par la diversification. Mon épouse Sandi et moi-même cogérons notre ferme. Nous avons un élevage de bétail et une production céréalière, ainsi que nos propres installations d'entreposage de céréales. Nous avons recours à des opérations de marketing et de couverture pour gérer nos risques financiers et au programme d'assurance-récolte pour gérer nos risques de production.

Dans leurs pratiques, les agriculteurs accordent une priorité à l'environnement. Mes bâtiments agricoles, par exemple, ont un chauffage géothermique. J'emploie des moyens pour protéger les abeilles sur ma ferme et je sème des plantes de couverture pour aider à maintenir la santé du sol. Ce ne sont que quelques exemples de ce que je fais chez moi. Partout au Canada, tous les agriculteurs ont adopté leur propre approche pour exploiter intelligemment leur ferme. De nos jours, partout au pays, le paysage rural présente un spectre de diverses activités agricoles.

L'ensemble existant des programmes de gestion des risques d'entreprise ne correspond pas à la diversité unique des entreprises agricoles d'aujourd'hui, et c'est pourquoi la participation est à la baisse. Une approche uniformisée de la GRE ne fonctionne plus. Ce qui vaut pour ma ferme ne s'applique pas à celle de mon voisin de 30 ans ou à l'éleveur de porcs dans l'autre rang. Non seulement les exploitations agricoles diffèrent par les cultures ou les élevages qu'elles pratiquent, mais elles ont aussi des modèles de gestion d'entreprise différents.

Pour que l'agriculture canadienne soit en position pour saisir les occasions qu'offrira la nécessité d'augmenter de 70 % la production alimentaire au cours des 30 prochaines années, nous devons nous y prendre intelligemment. Les agriculteurs intelligents ont besoin de pouvoir choisir parmi divers programmes intelligents de gestion des risques d'entreprise.

Nos membres sont résolus à accroître de manière durable leur production, mais ils ne pourront le faire que s'ils disposent de programmes intelligents de GRE qui les aident à investir dans leur exploitation agricole et à bénéficier des innovations.

Qu'est-ce que j'entends par « programmes intelligents de GRE »? Les agriculteurs doivent avoir un choix de programmes de GRE qui sont adaptés aux besoins de la gamme diversifiée des activités agricoles qui existent de nos jours. Ils doivent pouvoir choisir un produit qui correspond à leur exploitation, comme les agriculteurs sont capables de le faire aux États-Unis.

Voici, à nos yeux, ce à quoi devrait ressembler le nouvel ensemble de programmes.

Le programme Agri-protection devrait demeurer tel qu'il est. Il fonctionne bien, et les producteurs céréaliers y ont recours non seulement pour se protéger contre des pertes inattendues de production, mais aussi pour avoir accès au crédit nécessaire à l'essor de leur exploitation. Agri-protection est un excellent exemple de programme qui fonctionne. Le niveau de participation est constant et représentatif. Les agriculteurs versent des primes considérables au programme Agri-protection parce qu'ils savent qu'il offre une couverture fiable. Les primes payées par les agriculteurs compensent aussi sensiblement les paiements faits par le gouvernement.

Nous avons besoin de plus d'options de couverture calquées sur le modèle de l'assurance-récolte. Il nous faut une approche souple qui offre des options de gestion des risques — similaire à ce que prévoit la législation agricole aux États-Unis — qui laisse aux agriculteurs le soin de déterminer leurs risques et de choisir un programme qui correspond à leur exploitation.

● (0905)

Nous pensons que les mesures de gestion des risques devraient comprendre les options suivantes, en plus de l'assurance récolte.

Nous aimerions un programme qui offre aux agriculteurs professionnels une assurance risques tenant compte d'une moyenne mobile des prix et du rendement dans leur région, le tout calculé sur une période de cinq ou dix ans. Le producteur pourrait souscrire à différents niveaux de couverture.

Nous aimerions un programme de type Agri-investissement doté d'une protection qui s'ajouterait à ce qui existe déjà, pour donner aux producteurs agricoles la souplesse de gérer leurs propres risques à leurs propres conditions. Ces fonds pourraient servir, par exemple, à l'achat de produits d'assurance du secteur privé convenant à leur entreprise. Pour qu'un tel programme fonctionne, nous estimons qu'il faudrait, s'il constituait le seul choix à la portée des producteurs agricoles, que son taux de couverture corresponde au double, voire au triple du taux actuel. Nous sommes en faveur d'une structure qui encouragerait le producteur à puiser dans son compte Agri-investissement pour gérer les risques.

Agri-stabilité devrait être préservé en tant que troisième outil, mais il faut l'améliorer. Ce programme ne fonctionne pas très bien pour les producteurs de grains, mais il peut être utile pour certains éleveurs qui se sont diversifiés. Les modifications récemment apportées à Agri-stabilité en ont cependant réduit l'efficacité; c'est une chose à laquelle il faudrait remédier.

Nous sommes conscients que nos recommandations ne constituent pas de simples modifications des mesures en place. Nous croyons néanmoins qu'il est important de bien faire les choses pour habiliter le Canada à tirer parti du nombre grandissant de possibilités de croissance offertes pour répondre à la demande alimentaire d'une population mondiale en croissance.

Pour que cela fonctionne, il nous faudrait faire l'essai des produits auprès des agriculteurs en les déployant d'abord dans une région à titre de projets pilotes. L'idéal serait de commencer dans l'Est du Canada. En Ontario, nous constatons depuis longtemps les lacunes de la série de programmes du fédéral, et la province a mis sur pied un outil de gestion des risques qui règle une partie du problème. Un projet pilote nous permettra d'élaborer un programme uniquement dans le but de créer une dynamique et de susciter un intérêt grâce à des tests conduits en situation réelle auprès des producteurs agricoles. Une telle expérience permettra de démontrer qu'un programme répondant aux besoins des agriculteurs peut susciter une amélioration du taux d'adhésion et de la conditionnalité.

Nous croyons qu'une fois ces programmes en place, il faudra dispenser une formation en planification financière et en gestion des risques aux producteurs agricoles, comme cela s'est fait aux États-Unis. L'éducation est un important élément pour que ces programmes modifiés servent adéquatement les producteurs agricoles et l'économie, et elle devrait être intégrée au prochain cadre stratégique.

Dans la Déclaration de Calgary, les ministres de l'agriculture ont indiqué la voie à suivre et envisagé la possibilité d'harmoniser les programmes. À notre avis, c'est maintenant le moment idéal pour harmoniser les échéanciers, les intérêts et les débouchés de la panoplie actuelle de programmes, d'initiatives et de plateformes afin que le tout reflète mieux les défis et les possibilités à considérer pour favoriser le succès commercial et la croissance économique. Nous estimons qu'il est important d'étudier les possibilités de réforme du programme de gestion des risques de l'entreprise si l'on vise à créer le secteur agricole le plus moderne, durable et prospère au monde.

Les autorités gouvernementales ont mentionné qu'elles ne souhaitent aucunement retourner à l'époque des programmes d'aide

spéciale, mais il est fort probable qu'il faudra y recourir advenant un bouleversement des marchés.

Il est possible d'atteindre des objectifs qui intéressent plus généralement la population. Les Producteurs de grains de l'Ontario sont ouverts aux mécanismes de conditionnalité pouvant aider le gouvernement à atteindre ses objectifs plus généraux face au public relativement à l'eau et la santé des sols, aux changements climatiques, au développement et à la croissance économiques, à l'expansion des marchés et à l'innovation, mais nous devons nous assurer de disposer d'un choix de programmes pertinents convenant à l'ensemble complexe d'exploitations agricoles diversifiées en place de nos jours.

Merci de m'avoir permis de m'adresser à vous.

**Le président:** Merci, monsieur Brock.

Nous allons maintenant commencer notre série de questions de six minutes.

Monsieur Shipley, on commence par vous.

**M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC):** Merci beaucoup à tous les témoins d'être ici.

Tout d'abord, Mark, comme je viens de l'Ontario, je vais pour l'instant poser essentiellement des questions qui concernent l'Ontario.

Nous parlons de viabilité environnementale, et vous évoluez évidemment dans un secteur qui s'intéresse aux pollinisateurs depuis plusieurs années. Pouvez-vous nous aider à comprendre quelles sont les pratiques écoresponsables que les gens dans votre domaine, les producteurs de grains, appliquent et qui, en plus de ne pas nuire aux pollinisateurs, ont d'autres incidences en milieu agricole?

**M. Mark Brock:** Bien sûr. Vous touchez en fait à la question de la confiance du public et de la nécessité de s'assurer que nos consommateurs et la société dans son ensemble voient d'un bon œil les pratiques agricoles que nous adoptons, particulièrement dans le secteur des céréales et des oléagineux en Ontario.

Nous accordons vraiment beaucoup d'importance à la viabilité et nous nous assurons d'avoir des pratiques écoresponsables et d'atteindre certains de ces objectifs en toute efficacité avec le moins de répercussions possible sur l'environnement que par le passé.

C'est un message que nous tentons de faire passer auprès de la population en général par diverses stratégies de communication et d'information du consommateur, et en parlant de certains de ces projets de développement durable auxquels nous participons afin d'aider le consommateur à avoir une meilleure opinion du produit qu'il achète.

● (0910)

**M. Bev Shipley:** Je vais vous parler franchement. Quand on songe à l'avenir par rapport au Cadre stratégique pour l'agriculture, en fin de compte, nous devons faire porter nos efforts sur la confiance du public.

Pour ce qui est de l'innovation et de la recherche technologique... Par exemple, la question des pollinisateurs est devenue un enjeu national, même si elle semblait viser essentiellement certains producteurs en Ontario. Vous avez parlé de votre propre ferme et de ce que vous êtes parvenu à faire. Je dois avouer que, si vous alliez dans une école ou si vous vous adressiez à la plupart des personnes de votre voisinage, les gens n'auraient absolument aucune idée de ce que vous avez réalisé, mais ils seraient médusés s'ils savaient tout ce que vous avez pu faire en utilisant cette technologie.

Avez-vous eu une bonne collaboration en matière de développement de l'innovation de la part des revendeurs de machinerie, des producteurs de semences, des fabricants, bref de ce genre de personnes?

**M. Mark Brock:** On revient à ce qu'il faut faire pour bâtir la confiance du consommateur et à la définition d'une source d'information digne de confiance.

Personnellement, je dirais qu'en ma qualité de président d'une organisation comme les Producteurs de grains de l'Ontario, j'ai une moins bonne crédibilité que ma femme quant à son engagement au sein de son groupe social, car elle exploite sa ferme. Elle travaille probablement davantage à la ferme que moi, parce que je suis toujours parti. C'est une source d'information vraiment digne de confiance.

Nous devons aller vers de telles personnes et nous en servir pour transmettre notre message et vraiment le simplifier pour le rendre compréhensible.

Le prochain cadre stratégique pourrait nous donner un coup de pouce en faisant place à une stratégie de communication. Du côté du travail réalisé par la Table ronde sur la planification du développement durable des collectivités canadiennes liée à Cultivons l'avenir 2, nous n'avons pas pu obtenir le financement nécessaire à une stratégie de communication visant à faire connaître l'action de cette table ronde. Le prochain cadre stratégique pour l'agriculture devra permettre un certain financement des communications abordant la confiance du public, car, en tant que gouvernement, vous devriez être fiers de vous présenter et de faire valoir vos institutions scientifiques. Vous devriez en être fier, car leur excellence est reconnue de par le monde.

**M. Bev Shipley:** Vous avez brièvement parlé des programmes de gestion des risques de l'entreprise et autres. Vous avez également parlé de la gestion du risque. L'une des choses à faire, c'est d'en faire un genre de programme national, car pour l'instant, c'est une aide spéciale. En Ontario, les producteurs ont leur propre programme de gestion des risques.

D'après vos échanges avec les diverses autres organisations au pays, comment pensez-vous qu'on pourrait regrouper tout cela, et est-il question de tenter d'obtenir un consensus national?

**M. Mark Brock:** Nous avons eu d'importantes conversations avec nos homologues du secteur des céréales et oléagineux partout au Canada, relativement à une programmation nationale en matière de gestion des risques de l'entreprise.

Vraiment, nous souhaitons avoir de la souplesse. J'ai souligné ce que nous voulions, mais il est question de se retrouver devant trois options et d'en choisir une des trois, pas un peu des trois. Nous ne devons pas seulement tenir compte de la réalité financière du gouvernement fédéral, mais aussi de celle de toutes les provinces. Il faut agir intelligemment, car nous allons demander à toutes les provinces de signer ce cadre stratégique et de s'entendre sur les conditions de gestion des risques de l'entreprise. Voilà pourquoi il faut plus que quelques conversations par-ci, par-là; nous devons carrément parler de la politique.

Je sais que le temps est compté, mais nous devrions peut-être nous attarder aux objectifs politiques des programmes de gestion des risques de l'entreprise et voir s'il y aurait une meilleure façon de s'y prendre.

**Le président:** Merci, monsieur Brock.

Merci, monsieur Shipley.

[Français]

Monsieur Drouin, vous avez maintenant la parole et vous disposez de six minutes.

[Traduction]

**M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être parmi nous, ce matin.

Ma première question s'adresse à Canards Illimités.

Il y a quelques semaines, j'ai eu l'occasion de visiter un éleveur bovin qui a travaillé en collaboration avec votre organisation. Il est devenu clair dans mon esprit que Canards Illimités et les agriculteurs peuvent jouer un rôle. J'y ai vu la preuve que les changements climatiques et la production agricole n'ont pas nécessairement à s'opposer l'un à l'autre, mais qu'ils peuvent aller de pair. Les milieux humides contribuent à la séquestration du carbone.

Pourriez-vous me dire quelques mots sur la planification environnementale à la ferme que vous proposez?

• (0915)

**M. Paul Thoroughgood:** Bien sûr! Je pense que, si nous allons de l'avant en l'adaptant convenablement, la planification environnementale à la ferme peut répondre à bon nombre de revendications dont les producteurs agricoles canadiens font l'objet en matière d'approvisionnement durable. Je pense qu'on peut aussi en faire un outil plus efficace pour arriver à développer des techniques de gestion dans d'autres secteurs que la production. Je trouve que c'est une faiblesse de l'actuel programme de planification environnementale à la ferme, car s'il permet de repérer des problématiques touchant l'entreposage des engrais et les méthodes aratoires, il passe peut-être à côté des problèmes ayant trait à la gestion des terres non productives.

Je trouve qu'on voit là un message subliminal disant que ces terres n'ont pas de valeur. S'il était bien fait, je pense que le programme pourrait aider à démontrer la valeur de ces terrains du point de vue de la séquestration du carbone et de la qualité de l'eau, et aussi, comme Mark le mentionnait, relativement à la préservation des pollinisateurs et autres insectes utiles.

**M. Francis Drouin:** En ce moment, est-ce qu'il existe des mesures visant à inciter les agriculteurs à adopter des pratiques de gestion bénéfiques?

**M. Paul Thoroughgood:** Certainement. L'un des deux grands facteurs de motivation est tout simplement l'avantage économique pour la ferme. Je sais que les pratiques de gestion bénéfiques que j'ai adoptées à ma propre ferme représentaient essentiellement un intérêt financier pour mon entreprise.

Il y a aussi l'avantage de tout simplement bien faire les choses. Dans certaines régions du Canada, l'installation de clôtures en bordure des cours d'eau est une pratique de gestion bénéfique très répandue, et elle constitue sûrement un intérêt à la fois agricole et environnemental. Il y a probablement deux grands facteurs de motivation. Nous aimerions bien sûr voir l'intérêt environnemental prendre plus de place, et il est certain que l'accès à des marchés dans lesquels les agriculteurs canadiens pourraient se présenter sous l'angle de produits et services écologiques serait certainement un facteur additionnel, parce qu'alors on se retrouve non seulement à faire la bonne chose, mais on en tire aussi une certaine rémunération.

**M. Francis Drouin:** J'ai visité un élevage de bovin dans ma circonscription, mais travaillez-vous avec d'autres genres d'installations, ailleurs en Ontario ou au pays?



**M. James Brennan:** S'il y a d'autres partenariats où nous...?

**M. Francis Drouin:** Oui.

**M. James Brennan:** Le premier auquel on pense, le plus près d'Ottawa, ce serait celui qui est dans votre circonscription, le projet de la baie des Atocas. On y laisse paître le bétail. Nous avons clôturé les zones fragiles sur le plan écologique de la propriété. Nous avons incontestablement un partenariat opérationnel très solide dans cette ferme, avec cet agriculteur en particulier.

Je ne sais pas si vous connaissez le nom de celui qui est en Saskatchewan, Paul?

**M. Paul Thoroughgood:** Je pense que j'aimerais plutôt parler de ce qui se fait à l'échelle de l'industrie. Nous sommes l'une des rares ONG à participer à la fois à la Table ronde canadienne sur les cultures durables et à la Table ronde canadienne sur le boeuf durable. C'est vraiment une façon de reconnaître que le paysage utilisé a une importance capitale non seulement pour la prospérité économique du Canada, mais aussi pour sa santé environnementale, car ce sont des agriculteurs qui possèdent et gèrent l'essentiel de l'habitat que nous considérons important pour la sauvagine. Le fait de collaborer avec ces deux groupes pour favoriser l'amélioration et le maintien de cette intendance tout au long du processus a donc revêtu une très grande importance. Ce sont là deux très bons partenaires.

**M. Francis Drouin:** Si vous aviez une priorité à inscrire au prochain cadre stratégique pour l'agriculture, quelle serait-elle?

**M. Paul Thoroughgood:** Il y a un commentaire qu'on n'a pas fait, et c'est au sujet de la nécessité de quantifier les avantages tant économiques qu'environnementaux des pratiques de gestion bénéfiques afin que nous puissions mieux comprendre ce qu'il se passe. Dans le dernier cadre stratégique, l'Évaluation des pratiques de gestion bénéfiques à l'échelle des bassins hydrographiques — soit l'EPBH — s'attardait davantage à chacune de ces pratiques; c'était un bon point de départ, mais si l'on s'attardait au paysage de façon plus générale et tentait de comprendre les avantages et les coûts de différentes pratiques de gestion, on pourrait non seulement mieux orienter l'actuel cadre stratégique, mais aussi les suivants.

**M. Francis Drouin:** Super. Merci.

Monsieur Brock, je suis content d'apprendre que vous avez une ferme près de Hensall. À part M. Shipley et moi-même, personne ne sait où se trouve Hensall. Ma douce moitié vient de là. Je suis heureux de savoir que j'y connais maintenant deux personnes.

Vous avez soulevé quelque chose en parlant d'Agri-stabilité. Les marges de production se situaient auparavant à 85 %, et maintenant elles sont à 70 %. Si votre organisation ou certains producteurs êtes confrontés à des prix moins élevés que prévus une année donnée ou si les producteurs bovins font face à une maladie, par exemple, ils pourront y avoir accès; or, de nombreux témoins nous disent que personne n'a accès à ce programme. Vous avez parlé de l'importance d'avoir un certain seuil, mais ce n'est pas tout. Qu'est-ce qu'il y a d'autre d'important? Je vous entends parler de flexibilité, mais à quoi ressemblerait cette flexibilité?

• (0920)

**M. Mark Brock:** Je vais d'abord répondre à votre question concernant Agri-stabilité.

Dans le cas d'un producteur de céréales et oléagineux peu diversifié qui ne produirait essentiellement que des céréales et oléagineux, quand on ajoute la règle du double des dépenses admissibles, on se retrouve vraiment à réduire encore plus la cible. On peut se trouver à 75 %, mais dans bien des cas, il faudrait accuser une perte de revenus de près de 50 % avant de pouvoir recevoir une

somme un tant soit peu significative du programme. Cela devient alors vraiment un programme d'aide en cas de catastrophe.

La pertinence du programme et le peu de valeur que les institutions financières lui accordent me laissent vraiment dans une zone trouble; donc, à moins qu'on fasse ici un gros travail au sujet des deux principales dépenses non admissibles, soit la machinerie et le coût des terres, je ne suis pas certain que cela fonctionnera un jour pour les producteurs de céréales et d'oléagineux, même si on remontait le point d'accès à son niveau initial.

**Le président:** Merci, monsieur Brock.

[Français]

Merci, monsieur Drouin.

Madame Brosseau, vous avez la parole pour une période de six minutes.

**Mme Ruth Ellen Brosseau (Berthier—Maskinongé, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins de nous avoir livré leur présentation. Leur expertise est vraiment importante pour notre comité. Il faut faire en sorte que le prochain cadre stratégique soit amélioré. C'est ce que souhaitent tous les gens qui sont ici autour de cette table.

[Traduction]

Monsieur Orb, vous avez parlé d'Agri-stabilité. Un grand nombre de témoins se sont présentés devant le Comité pour signaler les difficultés liées à ce programme et pour nous dire comment ils souhaitent le retour de la marge de référence de 1 % de Cultivons l'avenir.

Y a-t-il d'autres programmes qui devraient faire l'objet de modifications que vous recommanderiez au Comité?

**M. Ray Orb:** Si vous parlez du Cadre stratégique pour l'agriculture, oui.

Nous avons parlé d'Agri-investissement. Les subventions de recherche font partie des choses dont nous n'avons pas parlé. La technologie évolue, et les fermes s'y adaptent. Or, parallèlement, des programmes qui pourraient faciliter ce processus en misant sur la recherche ont aussi de l'importance.

Il y a aussi les programmes de planification environnementale à la ferme, que nous avons mentionnés. Je sais que le volet environnemental compte pour beaucoup dans ce qui se fait dans nos fermes, en ce moment. Je pense qu'il y a un bon niveau de confiance, non seulement au pays, mais partout dans le monde, à l'effet que les agriculteurs de la Saskatchewan et du Canada produisent des aliments sains. Je pense que nous devons vraiment mettre l'accent sur ces programmes de planification environnementale à la ferme.

Dans nos propres provinces, nous avons recours aux pratiques exemplaires de gestion. Ces programmes sont dotés d'une certaine flexibilité. Je pense que j'aimerais que cela soit maintenu. Nous espérons que le gouvernement fédéral nous entend lorsque nous disons que tous ces programmes de soutien à l'agriculture et la gestion des risques de l'entreprise ont de l'importance. Nous ne pensons pas que les producteurs agricoles devraient compter sur des programmes d'aide spéciale. Il devrait y avoir de solides programmes des risques de l'entreprise en place, et les producteurs agricoles devraient être capables d'y participer, mais quand on voit le taux d'adhésion piquer du nez, on sait que quelque chose ne va pas et que nous devons changer la donne.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Tout à fait. Nous sommes sur la même longueur d'onde.

Je sais que, dans ma circonscription, certains secteurs ont du mal à trouver des travailleurs. Des témoins se sont présentés devant le Comité et ils ont évoqué certains obstacles et problèmes. Ils ont pu nous faire part de certaines solutions.

Est-ce que cela vous pose problème?

**M. Ray Orb:** Je pense que c'est un problème à l'échelle du pays. Pas seulement en Saskatchewan. Nous avons une énorme pénurie de travailleurs agricoles.

Je dirais qu'une partie de notre problème est une question démographique. Dans notre province et dans le secteur de l'agriculture, les producteurs agricoles avancent en âge. Je dirais que la moyenne d'âge tourne autour de 58 ans. Certains des agriculteurs plus âgés n'arrivent pas à se servir de la nouvelle technologie. Il faut que les programmes de soutien agricole favorisent la formation des travailleurs; certains le font. De fait, il y a en Saskatchewan un programme attestant que les ouvriers agricoles sont capables d'utiliser la machinerie agricole de façon sécuritaire. Je pense qu'il faut associer un financement du fédéral à Cultivons l'avenir.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Un député a déposé un projet de loi dont la Chambre va débattre et qui aidera les agriculteurs à céder ou à vendre leur ferme. Je trouve que c'est un excellent projet de loi qui nous permettra de céder notre ferme d'une manière responsable à des membres de la famille.

• (0925)

[Français]

J'aimerais maintenant m'adresser aux représentants de Canards Illimités Canada.

Je représente une circonscription qui est située entre Montréal et Québec, sur la rive nord du Saint-Laurent. On y trouve notamment la municipalité de Saint-Barthélemy et il y a plusieurs milieux humides. Au printemps, les champs sont inondés et il y a des oies blanches partout. Certains producteurs se plaignent un peu à cet égard et disent que ces oiseaux leur causent des difficultés. Cela dit, je sais que vous travaillez vraiment bien avec les MRC, les élus et les producteurs.

Y a-t-il selon vous quelque chose qui devrait absolument être amélioré dans le cadre stratégique que nous sommes en train d'étudier?

[Traduction]

**M. James Brennan:** Je crois que nous avons mentionné quelques-unes des recommandations dans notre mémoire. Il est clair qu'aux fins de l'élaboration du prochain cadre stratégique pour l'agriculture du Canada, nous recommanderions la création d'un bon nombre de programmes de gestion d'entreprise agricole afin d'encourager la conservation des paysages fonctionnels.

Vous parlez de la côte nord du Saint-Laurent. C'est une zone continentale importante pour les oiseaux, alors évidemment qu'un grand nombre d'oiseaux survolent cette région. La région du Lac-Saint-Pierre est l'une des plus grandes aires d'escale pour la sauvagine dans l'Est de l'Amérique du Nord. Nous nous y intéressons donc passablement et nous faisons beaucoup d'efforts pour la soutenir.

**Le président:** Il vous reste 10 secondes.

[Français]

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Comme il ne me reste que 10 secondes, cela va compléter mes propos?

[Traduction]

**Le président:** Merci, madame Brosseau.

Mme Lockhart a maintenant six minutes.

**Mme Alaina Lockhart (Fundy Royal, Lib.):** Merci, monsieur le président. Je vous souhaite à tous la bienvenue.

Messieurs de Canards Illimités, vous avez mentionné brièvement dans votre allocution un succès que vous êtes très fiers d'avoir accompli dans les provinces de l'Atlantique.

Pourriez-vous s'il vous plaît nous donner plus de détails à ce sujet? Comme je viens de Fundy Royal, au Nouveau-Brunswick, je crois qu'il est important que nous en parlions.

**M. James Brennan:** Avec grand plaisir.

Les provinces de l'Atlantique imposent des politiques plus sévères pour protéger les terres humides. À notre avis, les gouvernements de ces provinces s'occupent bien de la protection des habitats de base. Nous avons une politique qui protège les habitats existants, et lorsque des habitats se font détruire, nous appliquons ce que nous appelons une séquence d'atténuation. Quiconque draine ou détruit des terres humides doit compenser ou reproduire la fonctionnalité de cet habitat. Le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse appliquent cette politique. Depuis quelque temps, Terre-Neuve envisage d'imposer une loi similaire, mais elle n'est pas encore entièrement en vigueur.

À l'Île-du-Prince-Édouard, cette politique provient en grande partie du besoin d'améliorer la qualité de l'eau. En effet, cette province a fait face à des problèmes de contamination des eaux souterraines; à l'Île-du-Prince-Édouard, toute l'eau potable vient des eaux souterraines. Je sais que l'Alberta a beaucoup progressé vers l'application d'une politique semblable.

L'application de politiques de ce genre égalise, si l'on peut dire, la façon de gérer le paysage. Dans les provinces de l'Atlantique, ces politiques contribuent grandement à préserver les écoservices dont nous avons parlé — qualité de l'eau, réduction des ruissellements, qualité des sols — et que produisent les terres humides et d'autres habitats.

• (0930)

**Mme Alaina Lockhart:** Ce sont des politiques des gouvernements provinciaux?

**M. James Brennan:** Oui.

**Mme Alaina Lockhart:** En quoi est-ce qu'elles équilibrent les travaux agricoles?

**M. James Brennan:** Je ne travaille pas quotidiennement dans les provinces de l'Atlantique, mais d'après ce que m'a expliqué notre équipe de l'Atlantique, le partenariat est solide. L'entente est très claire.

En général, les agriculteurs respectent beaucoup l'environnement. Ils dépendent de la terre, de leurs propres terres, et leur revenu provient de la terre. Par conséquent, la compréhension des écoservices qu'ils retirent des habitats qui se trouvent sur leurs terres est une partie importante de la planification de leur exploitation agricole et de toutes leurs activités d'entreprise.

**M. Paul Thoroughgood:** La semaine dernière, j'ai eu la chance de participer à une conférence sur la conservation des sols à Moncton. Plusieurs groupes d'experts en production parlaient des programmes de gestion d'entreprise agricole qu'ils avaient lancés pour réduire les impacts non agricoles, particulièrement sur la production de pommes de terre. Ils parlaient de placer des bandes d'herbe en tampon, de restaurer les zones riveraines, et de toutes sortes d'autres mesures.

J'ai trouvé que la plupart des agriculteurs étaient très fiers des améliorations qu'ils avaient apportées à leurs fermes; on n'entendait pas beaucoup parler de perte de productivité. Ils parlaient surtout d'améliorer leurs exploitations agricoles pour conserver l'approbation sociale. Je crois que Mark nous en parlé un peu lui aussi.

**Mme Alaina Lockhart:** Excellent.

Je sais que vous vous concentrez, entre autres choses, sur les études de recherche portant sur la possibilité d'utiliser les terres humides pour réduire l'empreinte de carbone. Avez-vous des chiffres et des données provenant de ce type de recherche?

**M. James Brennan:** Nous avons élaboré une fiche de renseignements. Je pourrai la remettre au Comité, si vous en désirez une copie. Il nous sera très facile de vous l'envoyer.

Le facteur principal de cette question est le fait que les habitats actuels sont mûrs et qu'ils retiennent le carbone. On le constate même plus dans les paysages reposant sur la tourbe que sur les minéraux. Les terres humides des régions boréales retiennent beaucoup plus de carbone que les sols minéraux.

Je pourrai vous fournir plus de renseignements à ce sujet, à vous et au Comité, si vous le désirez.

**Mme Alaina Lockhart:** Oui, je vous remercie. Cela nous aidera beaucoup.

Je crois que mon temps est presque écoulé, alors je vous remercie beaucoup.

**Le président:** Merci.

Merci, madame Lockhart.

Nous passons maintenant la parole à M. Longfield pour six minutes.

**M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être venus.

Nous pourrions plonger dans une multitude de sujets, mais je voudrais me concentrer sur les deux nouveaux thèmes de la Déclaration de Calgary; le premier a trait à la confiance du public, et l'autre à la stimulation de l'agriculture à valeur ajoutée et de la transformation des produits agroalimentaires.

Ma première question s'adresse à M. Brock. J'ai visité le laboratoire agroalimentaire SGS de Guelph. J'ai vu la façon dont on moule et teste le blé qui servirait à confectionner la pâte à pizza et le blé que l'on peut mélanger à d'autres ingrédients pour faire du pain. J'ai vu là un élément de valeur ajoutée.

À propos, je devrais vous dire que la société Hensall est tout près de Saint-Colomban, d'où vient la famille de mon épouse, alors tout le monde connaît Saint-Colomban.

Pourriez-vous nous parler de la valeur ajoutée dans le cadre de la production de grains?

**M. Mark Brock:** Bien sûr. Les producteurs de l'Ontario se situent près de leur clientèle, donc le transport ne nous cause pas vraiment de problèmes. Alors nous cherchons bien évidemment à mieux transformer ou à ajouter de la valeur à nos produits afin d'accroître les profits de nos membres ou de créer de nouvelles valeurs dans la chaîne des valeurs.

L'association Grain Farmers of Ontario a conclu un partenariat avec la société SGS, une multinationale extraordinaire — qui concluait son premier partenariat avec un organisme comme le nôtre — afin de créer ce laboratoire de vérification de la qualité du blé. Nous y menons des analyses pour que les acheteurs de l'Ontario

soient au courant de la qualité et des paramètres d'utilisation de ce blé. Ils peuvent donc l'affecter à différents usages. Cela nous aide à commercialiser le blé ontarien; nous en sommes presque au point de lui attribuer une image de marque.

Cela renforce aussi la confiance des consommateurs. Peut-être que le public y reconnaîtra éventuellement une image de marque canadienne ou ontarienne. Le blé cultivé en Ontario deviendrait aussi réputé que les grains oléagineux. L'Ontario est déjà très reconnu pour ses cultures de légumes, mais pas tellement pour nos produits, car ils sont considérés comme des ingrédients.

Je pense que nous sommes en train de créer cette valeur pour nos membres, mais en remontant la chaîne des valeurs. Nous pensons retirer beaucoup d'avantages en collaborant avec la société SGS qui effectue toutes ces analyses.

● (0935)

**M. Lloyd Longfield:** Il serait bon, dans le nouveau cadre stratégique, de relier la confiance du public à la valeur ajoutée que nous créons.

**M. Mark Brock:** C'est sûr. Je crois qu'en ne s'attendant pas à recevoir du financement gouvernemental pour tout ce qu'ils entreprennent, les producteurs font preuve d'un certain degré de responsabilité. L'argent de leurs exploitations agricoles a servi à entrer en partenariat avec une société privée. Évidemment que les fonds gouvernementaux aideraient quelque peu, mais nous n'irons pas cogner aux portes du gouvernement pour exiger du financement. Nous avons pris cette initiative, et nous l'avons menée nous-mêmes. Il est évident que le gouvernement peut y jouer un rôle en nous aidant à le faire, mais je vois cela comme un excellent partenariat public-privé.

**M. Lloyd Longfield:** Merci.

Je voudrais passer à M. Orb pour parler un peu de la valeur ajoutée dans la fabrication de l'équipement de transformation des produits agroalimentaires.

Le Comité permanent de l'industrie, INDU, auquel je siège, a invité Leah Olson, qui cultive du blé au sud de Regina. Elle préside l'association Agricultural Manufacturers of Canada. Elle nous a dit que dans de nombreux villages du Canada, les fabricants de machines emploient plus de travailleurs qu'il n'y a d'habitants au village. La stimulation de l'industrie manufacturière dans les régions rurales, l'aide que le cadre stratégique pourrait apporter pour créer de la valeur à l'équipement d'ensemencement, les nouveaux semoirs ou certaines des nouvelles technologies qui apparaissent en agriculture — est-ce que le cadre stratégique tient compte de tout cela?

**M. Ray Orb:** Oui, il pourrait. Je sais que dans plusieurs petits villages de la Saskatchewan, il y a moins d'habitants que de travailleurs d'usine. Cela me fait penser à des entreprises comme Bourgault et Flexi-Coil, qui ont démarré dans une région rurale, tout comme SeedMaster et Seed-Rite. Il y a toutes sortes d'entreprises qui ont démarré dans ces régions.

Je trouve que le gouvernement fédéral a très bien fait les choses. Il faut le féliciter, quand il le mérite. Prenons par exemple le canola. Cette industrie a un succès extraordinaire. Cette plante a été créée à l'Université de la Saskatchewan. On avait utilisé un peu de financement pour développer l'aspect génétique. On a pris une plante que le monde n'aimait pas beaucoup à cause de sa faible teneur oléagineuse, et on l'a transformée en un produit qui se vend très bien. C'est un succès fantastique. Le canola est l'un des produits qui contribuent le plus au PIB de la Saskatchewan. L'élevage du bétail est important, et la recherche génétique effectuée pour améliorer cette industrie est importante, mais la culture du canola est une réussite extraordinaire.

Selon moi, il est très possible d'investir plus dans la recherche afin de produire des machines plus efficaces et d'autres choses comme cela. Il est très possible de faire cela.

**M. Lloyd Longfield:** Une bonne partie de ces entreprises exportent aussi.

**M. Ray Orb:** Oui, la Saskatchewan se distingue par le fait qu'elle exporte beaucoup plus que ce que ses habitants ne consomment.

**M. Lloyd Longfield:** Il en est de même pour la machinerie.

**M. Ray Orb:** Oui. Je sais que certains fabricants basés juste en dehors de Regina ont beaucoup de clients au Canada, mais ils vendent surtout dans les marchés européens. Les accords européens et les autres choses comme cela sont très importants pour la Saskatchewan et pour le Canada aussi.

**M. Lloyd Longfield:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, monsieur Longfield.

[Français]

Monsieur Gourde, vous avez la parole et vous disposez de six minutes.

**M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence parmi nous ce matin.

Ma question s'adresse à M. Brock.

Vous avez parlé de la possibilité de mettre en oeuvre des projets pilotes en matière de gestion des risques. J'ai trouvé l'idée intéressante. Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

[Traduction]

**M. Mark Brock:** Merci d'avoir posé cette question.

Quand nous parlons de projet pilote, il s'agit surtout d'un projet de conception. Par exemple, il y a un produit d'assurance créé dans l'Ouest du Canada — je crois qu'il s'appelle le programme d'assurance des prix de l'Ouest — que les producteurs de l'Ouest utilisent pour le bétail. Je crois qu'il sert aussi aux éleveurs de porcs. Ses créateurs se sont servi d'une part du financement AgriRisk du programme actuel Cultivons l'avenir 2 pour concevoir et mettre en oeuvre un produit d'assurance pour les producteurs. Ce produit est seulement protégé par des mécanismes gouvernementaux, mais il ne dépend pas uniquement d'un financement du gouvernement.

Nous nous demandions donc si l'Est du Canada, dont les cultures sont similaires, aurait l'occasion de créer pour les producteurs de l'Est un programme bancable et prévisible. Il s'agirait d'un genre de programme d'assurance créé avec une partie du financement d'AgriRisk qui servirait à gérer les dettes qu'assume le gouvernement. Agri-stabilité avait subi des compressions à cause de l'énorme dette causée par les taux élevés. Le gouvernement s'inquiétait des répercussions que cela aurait.

Ne pourrait-on pas offrir des occasions à des groupes privés, non gouvernementaux, qui assumerait une part de ces dettes? Ils pourraient recevoir un peu d'aide du gouvernement pour créer cette part de marché, pour offrir des débouchés à des assurances privées. De notre point de vue, y aurait-il moyen d'aider le gouvernement — maintenant et avec le nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture — à créer quelques options de ce genre sur le marché? Ne pourrait-on pas lancer un projet pilote pour voir ce qui conviendrait à l'Est du Canada? Serait-il possible de créer un modèle national, aussi? C'est une idée assez novatrice.

• (0940)

[Français]

**M. Jacques Gourde:** Je vais céder le reste du temps dont je dispose à mon collègue David Anderson.

[Traduction]

**M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC):** Merci, monsieur Gourde.

J'ai une question pour M. Orb.

Comme vous, M. Brock a mentionné un besoin d'améliorer le programme Agri-investissement. Il a dit que les membres de Grain Farmers of Ontario seraient heureux que l'on augmente la couverture actuelle à deux ou trois fois plus que ce qu'elle est aujourd'hui.

Quelle amélioration suggérez-vous que l'on apporte à ce programme?

**M. Ray Orb:** Nous demandons simplement le rétablissement de la couverture initiale que nous avions pour Agri-investissement.

**M. David Anderson:** Merci.

Messieurs de Canards Illimités, j'ai peut-être mal compris, mais il m'a semblé que dans la plus grande partie de votre allocation, vous demandiez que le gouvernement resserre sa réglementation sur l'utilisation des terres privées. On peut demander l'application des meilleures pratiques de gestion pour encourager les agriculteurs, mais c'est une tout autre chose que de demander au gouvernement de réglementer l'usage des terres privées. Les habitants des campagnes n'aiment pas du tout cette approche. Je me demandais ce que vous auriez à nous dire à ce propos.

Certains d'entre nous se sont efforcés de mobiliser les collectivités locales pour qu'elles participent à ces projets écologiques, pour qu'elles assument une part de cette responsabilité, pour qu'elles choisissent quelques-unes des études de recherche à effectuer. Maintenant, en entendant un organisme si important suggérer que l'on impose aux collectivités rurales une réglementation de l'extérieur... Tout d'abord, il faudrait que les habitants des régions rurales le sachent, si c'est vraiment ce que vous suggérez.

Est-ce vraiment ce que vous suggérez, ou nous dites-vous que nous devrions essayer de collaborer avec ces collectivités, leur confier plus de responsabilités, les laisser déterminer les améliorations à apporter? Voulez-vous vraiment que ce que j'appellerais une main de fer les contrôle d'en haut?

**M. Paul Thoroughgood:** La meilleure réponse à cela est probablement que nous désirons les deux approches.

Il est important d'aider les gens à comprendre. Je vais donner comme exemple la conservation des sols pour parler de la conservation actuelle des terres humides. Il y a 50 ans, dans les Prairies, les gens étaient habitués à voir la terre voler aux quatre vents. Aujourd'hui, les gens diraient que le propriétaire de cette terre ne sait pas gérer son exploitation.

Nous avons désormais appris qu'il n'est pas bon de drainer les terres humides, autant du point de vue des gaz à effet de serre que de la qualité de l'eau, etc. Il faudrait avant tout transmettre ce savoir aux propriétaires pour qu'ils comprennent les répercussions qu'ils causent en asséchant une terre humide. Logiquement, l'étape suivante que le propriétaire suivrait, pour son intérêt personnel, serait de drainer sa terre humide, parce qu'à l'heure actuelle les marchés demandent toujours plus de cultures. Mais dans l'intérêt collectif, il ne faudrait pas assécher cette terre à cause des répercussions que l'on créerait à long terme. C'est pourquoi nous sommes convaincus que le gouvernement a le rôle, dans l'intérêt supérieur du public, d'interdire l'assèchement des terres humides.

**M. David Anderson:** Je soutiens que nous aurions intérêt à récompenser les producteurs au lieu de les punir. Chaque fois que le gouvernement — et les groupes environnementaux — sont allés imposer aux propriétaires locaux une façon de gérer l'environnement, il a fallu ensuite de 15 à 20 ans pour que tout le monde s'en remette.

Nous finissons par gérer l'environnement comme les grands éleveurs et les agriculteurs le faisaient initialement avec succès. Dans ma région, au cours de ces 20 dernières années, plusieurs grands projets l'ont prouvé, même le parc national.

● (0945)

**M. Paul Thoroughgood:** Oui, je suis au courant de cela.

Je crois que la gestion des prairies n'est pas la même que celle des terres humides. En effet, les prairies ont une valeur immédiate pour les éleveurs qui y nourrissent leur bétail, mais les terres humides n'ont aucune valeur économique. Dans les marchés actuels, on les considère comme du passif, et non comme de l'actif. Nous demandions, entre autres choses, que l'on modifie le cadre stratégique de manière à les considérer comme de l'actif, et non comme du passif.

**Le président:** Merci, monsieur Thoroughgood et monsieur Anderson.

Nous terminons donc notre première heure. Je tiens à remercier nos témoins d'avoir consacré de leur temps pour venir nous présenter ces exposés. Vous nous avez fourni des renseignements extrêmement précieux. Ils nous aideront assurément à préparer nos recommandations.

Nous allons maintenant prendre une pause avant d'entamer la prochaine session.

● (0945)

\_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

● (0950)

**Le président:** Je souhaite la bienvenue à nos témoins de la deuxième session. Au cours de cette deuxième heure, nous entendrons un exposé sur la tuberculose bovine en Alberta.

Je souhaite la bienvenue à M. Brad Osadczuk et, de l'Alberta Beef Producers, à M. Bob Lowe. Nous avons aussi, par vidéoconférence, M. Ross White et M. Warren Henry.

Messieurs, vous êtes les bienvenus.

Vous avez la parole, monsieur Anderson.

**M. David Anderson:** Tout d'abord, je voudrais vous dire que M. Sorenson, M. Shields, et M. Motz se sont joints à notre équipe. Ils cherchent à résoudre ce problème depuis deux mois, et ils comprennent les répercussions qu'il a sur les grands éleveurs.

Je voudrais demander au Comité de leur permettre de participer pleinement à cette réunion. Nous ne demandons pas une répartition différente du temps ou autre chose de ce genre.

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Merci.

Nous allons entendre une allocution d'environ six minutes. Monsieur Brad Osadczuk, vous pouvez commencer.

**M. Brad Osadczuk (à titre personnel):** Merci beaucoup de m'avoir invité ce matin, mesdames et messieurs. Cette visite à Ottawa pour vous rencontrer tous est très intéressante.

Je vais commencer par vous raconter ce qui m'a entraîné dans tout cela.

Le 22 septembre, j'ai reçu un coup de téléphone de l'ACIA me disant que le test administré à l'une des vaches que j'avais envoyées à l'abattoir pour les marchés des États-Unis avait révélé qu'elle est atteinte de tuberculose.

Cette journée a été la pire de ma vie, jusqu'à présent.

Les jours suivants, j'ai discuté continuellement avec les fonctionnaires de l'ACIA. La semaine d'après, ils sont venus chez moi et ont mis tout mon ranch et tout mon bétail en quarantaine, puis ils m'ont dit que nous allions attendre pour voir comment la situation allait évoluer. Rien n'était clair, et je ne recevais pas beaucoup de réponses. Évidemment que j'avais beaucoup de questions à poser, et c'était vraiment dur.

Nous avons un peu parlé. La prochaine chose à faire serait d'organiser des tests pour voir si la tuberculose s'était répandue à mes autres animaux. J'ai reçu le premier coup de téléphone le 22, et le 17 octobre, à peu près trois semaines plus tard, nous avons commencé à soumettre mes autres animaux à des tests; il a fallu une semaine entière pour le faire.

Dans mon ranch, les gens et les animaux étaient très stressés. Nous avons détecté 33 réagissants sur les 450 animaux de mon exploitation, 33 sur 450 ont eu une réaction positive. Nous avons attendu pour savoir quand on allait commencer les autopsies. La seule façon de confirmer les résultats positifs de la tuberculose est de détruire les animaux pour effectuer des autopsies.

Finalement, le 8 novembre, ces 33 animaux ont quitté la ferme pour l'abattoir de Lacombe, en Alberta, où l'on a fait des prélèvements. Je n'ai appris que la semaine dernière que cinq autres animaux de mon troupeau, donc six animaux en tout, avaient développé des CRP préliminaires, selon les résultats du test génétique. Jusqu'à présent, je n'ai que six animaux malades. Ils viennent du troupeau que nous élevons ensemble — ma famille, mon père et ma mère, ma femme et mes enfants. Ils viennent tous de ce troupeau.

Les animaux de deux de mes voisins, une colonie huttérienne et un autre voisin, ont été inscrits avec le troupeau de référence à cause de l'hivernage. Nous hivernons certains animaux ensemble, et l'un des deux troupeaux s'est avéré sain, jusqu'à présent. Il faut effectuer une culture. C'est le dernier test qui indiquera exactement si le diagnostic est certain. La culture est l'indicateur définitif.

Je ne sais pas quoi d'autre... J'ai un autre troupeau dans le Nord que l'on a testé, et nous attendons de pouvoir envoyer les réagissants à l'abattoir pour les euthanasier et tester les prélèvements de tissus.

Ces deux derniers mois nous ont semblé très longs. Voilà deux mois exactement que dure cette épreuve. Toute la collectivité en souffre. Notre collectivité compte 34 ranches, et deux d'entre eux, juste à l'est de chez nous, en Saskatchewan, viennent d'être mis en quarantaine. D'autres ranches entrent en quarantaine eux aussi maintenant. Un gars qui vit à l'est de Brooks et à qui j'ai vendu du bétail en 2012 vient de communiquer avec moi.

• (0955)

C'est vraiment dur. Toute notre collectivité est touchée. À l'heure actuelle, presque 90 % des ranches de ma région sont en quarantaine. Plus de 10 000 animaux — je crois que les chiffres ont monté à 18 000 — sont en quarantaine maintenant. On n'a effectué des tests dans très peu de ranches. Au rythme où la situation évolue, il faudra des mois, et elle va se compliquer quand l'hiver se sera bien installé en Alberta.

**Le président:** Merci, monsieur Osadczuk.

Nous allons maintenant écouter M. Ross White par vidéoconférence.

Monsieur White, vous avez six minutes pour nous présenter une allocution, si vous le désirez.

**M. Ross White (à titre personnel):** Bonjour. Je m'appelle Ross White. Je viens de la région de Jenner.

Mon frère et moi exploitons un ranch dans la région de Jenner. On nous a mis en quarantaine le 22 octobre, juste avant que nous envoyions nos veaux au marché. Nous avions vendu ces veaux en début octobre et nous devions les livrer pendant la dernière semaine d'octobre et la première semaine de novembre. Cette quarantaine nous a empêchés d'expédier nos veaux. Nous avons donc perdu ces profits. Nous avons été obligés de mettre fin à nos contrats. Cela a aussi placé notre acheteur dans l'embarras, et il risque de ne plus acheter de chez nous.

Ces contraintes que nous ont imposées l'ACIA et le gouvernement fédéral nous coûtent très cher. Il a fallu 10 jours après le début de la quarantaine pour que le vétérinaire en chef nous donne une réponse. On nous a dit de l'appeler si nous voulions déplacer du bétail. Mais comment faire?

Les veaux sont encore avec leurs mères, parce qu'on ne nous a pas dit quand ils seront soumis à des tests ou si certains animaux, ou tous, sortiront de quarantaine. Ils nous disent toutes sortes de choses, et les frais continuent à grimper. Cette quarantaine a bouleversé notre gestion du troupeau de vaches.

Les veaux sont encore avec leurs mères, alors le corps des mères s'affaiblit. Les pâturages qui nous appartiennent ou que nous louons s'appauvrissent, alors nous perdons de la litière ou elle se contamine. Nous craignons de ne pas avoir assez d'eau pour les veaux qui sont en quarantaine, et nous risquons de subir d'énormes pertes à cause de l'hivernage des mères à l'extérieur quand la glace est mince. Il y aura les coûts de l'introduction des veaux quand nous allons les sevrer cette semaine, et la main-d'oeuvre supplémentaire à engager quand nous allons sevrer le gros troupeau. Habituellement, nous n'avons pas de telles dépenses, alors nous ne savons pas vraiment comment aborder cette situation. Nous allons subir beaucoup de pertes si la météo empire et que des animaux meurent.

De plus, il va falloir faire passer les vaches deux fois par le couloir de contention. Il y aura aussi le coût de la main-d'oeuvre et des installations puisqu'on nous oblige à effectuer des contrôles parasitaires et des tests de grossesse. Nous ne pouvons rien traiter, parce que les traitements ont une influence sur l'euthanasie éventuelle des animaux.

La perte d'embryons nous coûtera cher si le troupeau passe deux fois par le couloir. Il y aura aussi les coûts d'équipement, de superficie, de fourrage et de camionnage. Nous devrons aussi acheter du fourrage supplémentaire, parce que nous ne savons pas combien de temps cette situation va durer.

Il y aura aussi les dommages dus à la surpopulation des troupeaux, puisque nous ne pouvons pas expédier les animaux au marché comme d'habitude. Le mouvement des animaux est limité par la quarantaine. Nous allons aussi subir la perte des tests génétiques, puisque nous ne pourrons pas acheter de taureaux reproducteurs cet automne, parce que nous ne saurons pas où les loger.

Cette quarantaine cause d'énormes pressions financières et émotionnelles sur nos familles et sur celles de nos voisins dont les troupeaux sont aussi en quarantaine. Nous ne savons pas vraiment quels coûts chacun de nos ranches va subir et quelles répercussions cette quarantaine causera. Je viens d'acheter un autre ranch plus au nord, et je crains que les terres perdent de leur valeur à cause de cette quarantaine. Je m'inquiète aussi du fait que les marchés hésiteront à acheter des vaches dans notre région. Nos acheteurs risquent de nous garder en quarantaine longtemps après que l'ACIA aura libéré nos troupeaux. Comment calculer ce genre de coûts pour mon ranch?

C'est une catastrophe. La façon dont cette quarantaine a été administrée a rendu l'épreuve encore plus insupportable. On ne nous dit rien, et personne ne s'inquiète de l'effet qu'elle a sur nous, qui sommes des gens d'affaires. Les fonctionnaires qui s'en occupent ne comprennent rien de l'aspect d'entreprise de notre ranch et des répercussions qu'a leur façon d'agir; ils ne comprennent pas qu'ils détruisent nos ranches. Bon nombre d'entre nous risquent de ne pas s'en relever; ils devront vendre leur entreprise. Je vous supplie, vous qui êtes en charge au gouvernement, de secouer un peu ces gens à l'ACIA et au gouvernement, pour qu'ils reconnaissent qu'ils sont responsables de la perte de ces veaux et de tous ces coûts. Nous n'étions pas prêts à avoir les mains liées. Je vous rappelle que c'est l'ACIA qui a déclenché cette catastrophe.

Merci.

• (1000)

**Le président:** Merci, monsieur White.

Nous passons maintenant la parole à M. Henry pour six minutes.

**M. Warren Henry (à titre personnel):** Bonjour. Je m'appelle Warren Henry. Je suis grand éleveur de troisième génération à Patricia, en Alberta.

Le troupeau entier de ma famille a été mis en quarantaine, tout comme ceux de mes voisins, de mes cousins et de mes amis. Au début de l'automne, nous exploitons tous nos entreprises comme d'habitude. En septembre, nous avons vendu nos veaux mâles châtrés, la moitié de la récolte annuelle de veaux, en concluant un contrat par Internet. L'acheteur attendait la livraison de ces veaux pendant la première semaine de novembre. Ensuite, nous faisons normalement nos paiements annuels, mais pas cette année.

Tout a changé le 14 octobre, quand nous avons reçu un appel nous annonçant que le troupeau entier était mis en quarantaine. Aucun animal ne pourrait sortir pendant l'enquête. Je ne mentionne même pas le fait que les gens qui nous ont appelés ne parlaient pas anglais, alors il était vraiment difficile de les comprendre. Nous avons dû parler à deux personnes avant de vraiment comprendre ce qui se passait.

Normalement, nous sevrans les veaux le même jour. La première semaine de novembre, les veaux mâles châtrés sont chargés dans un camion et pesés sur une balance chez nous, et ensuite nous les livrons au parc d'engraissement. Les génisses sont transportées dans leur champ, où elles reçoivent une alimentation de semi-finition jusqu'au printemps. Ensuite, nous choisissons les génisses de remplacement et vendons les autres.

Une fois sevrées, nous amenons les vaches aux pâturages d'hiver, où elles broutent et mangent le maïs que nous cultivons pendant l'été. Cette année, nous avons dû les transporter par camion, ce qui les stresse beaucoup, d'autant plus qu'elles ont dû passer par la chute deux fois pour subir les tests. Nous verrons au printemps si nous avons plus d'avortements naturels à cause de ce stress supplémentaire.

Chaque automne, nous préparons assez de fourrage pour nourrir les génisses pendant l'hiver, mais pas pour les veaux mâles châtrés que nous avons maintenant.

L'ACIA nous a appelés pour nous dire que nos animaux seraient testés le 15 novembre, alors nous avons sevré les veaux le 14 pour qu'ils soient prêts à subir le test. Les techniciens sont venus deux semaines plus tard. Le pâturage où se trouvaient les vaches en attendant le test n'avait plus un brin d'herbe, alors nous avons dû donner aux vaches et aux veaux le fourrage que nous avions acheté pour les génisses plus tard; cela nous a coûté environ 600 \$ par jour.

Les veaux châtrés devaient monter dans le camion le 1<sup>er</sup> novembre et nous devions recevoir le chèque.

Nous avons dû modifier les plans de pâturage de manière à y placer deux fois plus de veaux que d'habitude, et nous devons acheter du fourrage pour eux. Nous n'avons pas reçu nos chèques de la vente des veaux châtrés que nous utilisons pour acheter du fourrage, parce que nous n'avons pas pu vendre les veaux. Personne ne peut nous dire combien de temps nous devons les garder, combien il nous faut de fourrage et ce que nous devons acheter. Nous avons amené les génisses dans leur enclos et nous allons les nourrir et les soigner comme d'habitude, mais nous avons déjà utilisé le fourrage que nous avions acheté pour elles.

De plus, nous devons entasser tous ces animaux dans un enclos qui ne devrait contenir que la moitié du troupeau. Quand l'enclos est surpeuplé, les animaux se stressent, et par là même ils risquent plus facilement de tomber malades. Nous avons modifié notre corral et son système d'abreuvement et les pâturages qui l'entourent pour y placer les mâles châtrés d'un côté, et les génisses de l'autre. Il a fallu du temps et de l'argent pour faire tout cela.

Jusqu'à présent, la météo nous a été favorable, mais nous ne savons toujours pas combien de temps nous devons garder nos veaux. Si l'hiver s'installe, ce sera bien pire, et il nous faudra beaucoup plus de fourrage.

Si j'ai bien compris, j'ai dû venir ici aujourd'hui pour parler de compensation avec vous, alors je me suis dit que je vous décrirais les effets qu'a cette situation sur ma famille. Pour comparer cela à votre vie quotidienne, disons que vous recevez un appel d'un organisme et qu'on vous dit que tous vos biens sont saisis et qu'on ne retiendra pas seulement votre chèque mensuel, mais votre revenu de toute l'année. Vous venez quand même au travail pendant des semaines, mais vous ne recevez aucun salaire pendant trois, quatre ou cinq mois pendant que l'organisme mène son enquête. Vous ne pouvez pas faire d'épicerie, payer vos factures et votre hypothèque, et personne ne peut vous dire quand vous serez libérés. À vous de vous débrouiller.

Vous comprenez bien que toute ma famille s'inquiète et se stresse. Les questions sans réponses et les retards ne font qu'aggraver cette épreuve.

Merci beaucoup.

• (1005)

**Le président:** Merci, monsieur Henry.

Nous allons maintenant passer à la période de questions. Je souhaite la bienvenue à M. Sorenson, à M. Shields et à M. Motz.

Nous allons commencer par une première ronde de questions de six minutes. Monsieur Anderson, vous avez la parole.

**M. David Anderson:** Bien sûr. Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier nos grands éleveurs d'être venus aujourd'hui. Cette conversation est très éprouvante pour nous tous.

Monsieur Henry, je poursuis dans la veine de ce que vous nous avez dit. Nous sommes à une époque de l'année où les gens vendent leurs veaux. On m'a dit que l'ACIA ne libérera pas les veaux — même si le troupeau a subi les tests — tant que toutes les quarantaines ne seront pas terminées. Mais un grand nombre d'éleveurs attendent encore que l'on teste leurs animaux. À quel point est-il critique que l'on donne une aide financière aux éleveurs pour compenser les coûts du fourrage qu'ils doivent acheter pour les animaux qui sont encore en quarantaine?

**M. Warren Henry:** C'est crucial, parce que nous avons préparé le fourrage pour l'année, et maintenant il nous en faut plus. Heureusement que jusqu'à présent le temps s'est montré clément, alors nous n'avons pas dû donner autant de fourrage, mais quand la température chutera à -20° ou -30°, les animaux mangeront beaucoup de fourrage, alors nous devons trouver du fourrage maintenant.

Il est facile de trouver du fourrage en général, mais pas le bon fourrage que nous devons donner aux veaux.

**M. David Anderson:** De plus, vous nourrissez ces animaux sans savoir ce que vous devrez en faire, en fin de compte, n'est-ce pas? Ils pourraient rester en quarantaine pendant des mois. Mais à la fin, vous ne savez pas si vous pourrez en tirer un revenu ou s'il faudra les détruire, à vos frais.

**M. Warren Henry:** Exactement. Le processus de test a déjà commencé, et sur 300 animaux, nous avons eu 10 réagissants qu'il faudra abattre. Nous sommes bien loin d'obtenir des résultats. D'après ce qu'on m'a dit, les laboratoires de Killam et de Lacombe sont tellement occupés qu'ils ne peuvent analyser que 30 prélèvements par semaine.

• (1010)

**M. David Anderson:** Parlant de l'administration des tests — peut-être que Brad pourrait répondre à cette question, puisqu'il est le plus touché par tout cela maintenant —, utilise-t-on efficacement les services des vétérinaires locaux pour effectuer ces tests?

**M. Brad Osadcuk:** Non, pas du tout.

**M. David Anderson:** Est-ce que leurs services faciliteraient les choses?

**M. Brad Osadcuk:** Bien sûr. Nous avons des vétérinaires extrêmement compétents prêts à aider, si les fonctionnaires de l'ACIA leur permettaient de le faire.

**M. David Anderson:** Nous espérons présenter une recommandation pour que cela se fasse.

J'ai juste une autre question, s'il me reste assez de temps. Ensuite, je passerai la parole à M. Sorenson.

L'ACIA nous a dit que les responsables ont mis sur pied un centre d'intervention d'urgence. Mais ils semblent être les seuls à le savoir, car personne d'autre n'en a connaissance. On m'a dit que la pandémie de grippe aviaire a laissé un modèle par lequel les fonctionnaires des gouvernements fédéral, provinciaux et locaux et les producteurs se tiennent au courant de l'information et travaillent ensemble. Est-ce qu'une telle structure aiderait les grands éleveurs et la collectivité locale?

**M. Brad Osadcuk:** C'est sûr. L'information circule très mal. Mon troupeau est le troupeau de référence. J'ai été la première personne touchée, et je ne sais presque rien de ce qui se passe au sujet de mon exploitation et de la circulation de...

**M. David Anderson:** Je vous assure que votre frustration est contagieuse, nous la ressentons tous, parce que nous avons eu bien de la peine à obtenir des réponses, nous aussi.

Je voudrais donner le peu de temps qu'il me reste à M. Sorenson.

**L'hon. Kevin Sorenson (Battle River—Crowfoot, PCC):** Je vous remercie tous trois d'être venus comparaître devant nous aujourd'hui. Je vous assure que nous sommes de tout coeur avec vous. Vous avez très bien décrit vos circonstances, et vous êtes d'excellents porte-paroles pour votre industrie.

Brad, combien d'animaux avez-vous?

**M. Brad Osadcuk:** J'en ai 1 200.

**L'hon. Kevin Sorenson:** Vous avez 1 200 vaches?

**M. Brad Osadcuk:** J'ai 1 200 vaches, oui.

**L'hon. Kevin Sorenson:** Et environ 1 200 veaux?

**M. Brad Osadcuk:** Oui.

**L'hon. Kevin Sorenson:** Alors vous avez 2 400 têtes de bétail et 53 taureaux?

**M. Brad Osadcuk:** Oui, nous avons 53 taureaux.

**L'hon. Kevin Sorenson:** Savez-vous à peu près combien il vous en coûterait pour nourrir une vache pendant tout l'hiver?

**M. Brad Osadcuk:** Oui. J'ai du bétail en quarantaine à Marwayne, en Alberta, dans une installation d'engraissement à forfait. En temps normal, ce bétail serait de retour à mon ranch. Il serait revenu vers le milieu octobre. Pour la nourriture complète des vaches et des veaux, maintenant, pour 400 animaux, je paie 92 000 \$ par mois.

**L'hon. Kevin Sorenson:** Cela vous coûte 92 000 \$ par mois.

**M. Brad Osadcuk:** Et c'est pour...

**L'hon. Kevin Sorenson:** Un tiers de votre troupeau.

**M. Brad Osadcuk:** Oui.

**L'hon. Kevin Sorenson:** Combien vous en coûte-t-il par mois pour nourrir le tiers du cheptel?

**M. Brad Osadcuk:** Quatre-vingt-douze mille dollars.

**L'hon. Kevin Sorenson:** Quand nous parlons d'indemnisation, nous pensons aux éleveurs qui n'ont pas prévu de garder les veaux pendant tout l'hiver. Les veaux sont partis. Ils ont des aliments pour les vaches et, dans le cas de Brad, il s'agit de 1 200 vaches, mais pas pour tous les veaux. En outre, il faut un type d'aliments différent, n'est-ce pas?

**M. Brad Osadcuk:** Oui.

**L'hon. Kevin Sorenson:** Ils passent au grain dès que possible. Vous êtes des éleveurs.

Pensez-vous que l'indemnisation puisse être une forme quelconque de stratégie? M. Henry, ou c'était peut-être M. White, a dit que le gouvernement devrait peut-être se porter acquéreur du troupeau le temps que dure cette situation ou qu'il pourrait peut-être émettre le paiement tout de suite et garder un oeil sur la situation.

Je connais des agriculteurs qui ont fait faillite pendant que leurs bêtes étaient en quarantaine. Ils maintiennent les animaux en vie, mais savent que, en bout de ligne, il faudra les abattre, mais ils consacrent toutes leurs économies pour les maintenir en vie, car, en bons intendants qu'ils sont, ils se soucient de leur bétail.

Toujours à propos de l'indemnisation, le gouvernement doit, de toute évidence, agir bientôt. Je ne sais pas si, soit Brad soit les deux autres ont des commentaires à faire à ce sujet, mais compte tenu de l'ampleur du problème, nous espérons parvenir à inciter le gouvernement à intervenir.

**M. Brad Osadcuk:** J'aimerais faire un commentaire, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

Nos comptes bancaires sont gelés. Nous sommes rémunérés une fois l'an. Ce sont nos ventes annuelles de veaux qui nous permettent de payer les factures. À ce jour, les éleveurs accusent un mois de retard dans la vente. Nous sommes à découvert à raison des centaines de milliers de dollars que coûte ce genre d'opérations, et nous payons des intérêts quotidiens sur ces sommes. Nous devons nourrir ces veaux. Ils ont besoin d'aliments spéciaux. Il y a les aliments pour les vaches et ceux pour les veaux. On ne nourrit pas un bébé comme un adulte; c'est un peu la même chose ici. Nous devons déjà à la banque des centaines de milliers de dollars, et nous lui en demandons quelques centaines de milliers de plus pour nourrir des vaches qui, au final, seront abattues.

**Le président:** Merci, monsieur Osadcuk.

Nous invitons M. Peschisolido pour six minutes.

• (1015)

**M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Monsieur Osadcuk, monsieur Henry et monsieur White, je joins ma voix à celles de MM. Sorenson et Anderson pour dire que la situation que vous vivez doit être horrible; vous nous l'avez expliquée de façon très éloquente et instructive.

Je vais d'abord parler du processus de mise en quarantaine. De toute évidence, il ne fait pas votre bonheur. Selon ce que vous dites, il n'est pas efficace.

J'ai deux questions à poser à ce sujet. Premièrement, quels changements pourraient être apportés dans l'immédiat pour vous sortir de cette impasse? Deuxièmement, quelles mesures pourraient être prises dans l'avenir, pour que — Dieu vous en protège d'une nouvelle catastrophe — vous ne soyez pas obligés d'endurer ce que vous endurez maintenant, si jamais la situation se reproduisait?

**M. Brad Osadcuk:** Pour améliorer la situation immédiatement, nous devons pouvoir être en mesure de déplacer le bétail en quarantaine — ce sont les veaux qu'il faudrait déplacer — vers une installation, un parc d'engraissement, mise sur pied pour prendre soin de ces animaux et nous en enlever la charge. Il y va du bien-être des animaux en lien avec l'eau et les aliments qu'on retrouve maintenant sur nos fermes. Nous avons pratiquement doublé la population sur une exploitation agricole qui est conçue pour moins de la moitié de ces animaux.

**M. Joe Peschisolido:** Monsieur Henry ou monsieur White, vous avez un commentaire à faire à ce sujet?



**M. Ross White:** C'est une question de communication ou plutôt d'absence de communication au départ. Comme je l'ai fait remarquer, j'ai été avisé par téléphone une semaine avant. J'ai reçu un avis écrit le 22. Puis, on nous a dit de rassembler les troupeaux et de nous préparer au test. Nous avons 10 jours. Il fallait téléphoner avant de pouvoir déplacer le troupeau. Pendant 10 jours, j'ai essayé, mais en vain.

Si on met en quarantaine, il faut que quelqu'un réponde aux questions des intéressés. Il faut établir un site afin que les responsables puissent répondre aux questions et, tous les jours, y afficher ce qu'ils font et combien de têtes de bétail ils testent. Pour l'instant, il n'y a rien de tout cela. Impossible de savoir si des tests ont déjà été effectués. Nos animaux n'ont pas encore été testés et aucune date n'est fixée. Nous sommes probablement parmi les plus grandes exploitations mises en quarantaine et il faudra deux semaines pour tester notre troupeau. On ne nous a même pas fixé de date. Cela pourrait durer des mois. La quarantaine pourrait être levée en juillet ou en août prochain.

Les jeunes bouvillons en quarantaine devraient déjà avoir été testés. Aucune date n'est fixée et rien n'est établi.

**M. Joe Peschisolido:** Monsieur White, faites-vous affaire avec quelqu'un de l'Agence canadienne d'inspection des aliments ou avec quelqu'un?...

**M. Ross White:** Oui.

**M. Joe Peschisolido:** À votre avis, vos échanges avec cette personne ont-ils été utiles?

**M. Ross White:** J'ai communiqué avec le groupe Alberta Beef Producers et après 10 jours, quelqu'un m'a finalement rappelé. Autrement, personne n'allait même discuter avec moi.

**M. Joe Peschisolido:** Monsieur White, vous avez parlé d'indemnisation et, manifestement, c'est un sujet important.

Il existe divers programmes gouvernementaux. L'Agence canadienne d'inspection des aliments en a un. Il y a Agri-stabilité et Agri-relance et une certaine forme d'assurance. Pouvez-vous dire quelques mots sur la façon dont vous pouvez avoir recours à ces programmes dans votre intérêt?

**M. Ross White:** Ces programmes ne sont pas du tout utiles. Les programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ne nous offrent que des prêts. Tout ce qu'on essaie de faire, c'est de nous prêter de l'argent que nous ne devrions pas emprunter et de nous imputer de l'intérêt.

Dans mon cas, il était plus avantageux d'aller contracter un prêt à la banque. Ces programmes ne nous sont absolument pas utiles. Nous n'avons pas besoin d'un prêt, mais plutôt d'argent pour payer nos dépenses. Nous empruntons pour rien. Ces prêts sont une perte sèche.

•(1020)

**M. Joe Peschisolido:** D'accord.

Est-ce que le programme Agri-stabilité vous serait utile ou cherchez-vous...

**M. Ross White:** On ne peut présenter de demande dans le cadre du programme Agri-stabilité qu'en fin d'année et il faut probablement six mois avant de toucher quoi que ce soit. À quoi cela sert-il? Cela ne nous est d'aucune utilité en ce moment.

Si cela nous apporte de l'argent, bien...

**M. Joe Peschisolido:** De toute évidence, vous devez accélérer le processus.

Pour revenir au point soulevé par M. Osadczuk à propos des vétérinaires qui travaillent à vos côtés sur le terrain, pouvez-vous nous recommander les mesures qu'il faudrait prendre immédiatement pour avoir recours à ces professionnels afin d'accélérer le processus?

**M. Ross White:** Je ne comprends pas tout à fait les niveaux de gestion de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, mais je sais que les vétérinaires sur le terrain avec qui je m'entretiens, les seuls avec qui j'ai un contact, n'ont pas grand voix au chapitre. J'ai l'impression qu'ils n'ont pas l'autorisation de nous en dire beaucoup. L'information est très limitée.

**M. Joe Peschisolido:** Donc, ils voudraient...

**M. Ross White:** Ils voudraient, mais ils doivent faire attention à ce qu'ils nous disent, car ils ne sont pas autorisés à nous dévoiler des choses.

**Le président:** Merci, monsieur White et monsieur Peschisolido.

[Français]

Madame Brosseau, vous avez la parole et vous disposez de six minutes.

[Traduction]

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins et mes collègues conservateurs et libéraux d'avoir porté cette question à l'attention du comité. Je pense qu'elle est très importante; nous en avons pris connaissance dans les médias et cela se passe dans nos propres villes. Nous sommes ravis d'associer des visages aux noms et d'entendre ce que vous avez à dire, même si vous traversez une période difficile.

À mon avis, maintenant que le comité se penche sur votre situation, il importe d'obtenir des réponses de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, car il semble y avoir beaucoup de problèmes. Je pense qu'il est vraiment important de faire appel aux vétérinaires de la région. Le fait de ne pas obtenir de réponses, d'attendre 10 jours pour qu'un vétérinaire en chef retourne les appels est très inquiétant.

Il faut que le gouvernement vous offre une certaine forme de soutien pour que vous puissiez payer les factures, et non pas dans le cadre de programmes comme Cultivons l'avenir. Quel est le chiffre que vous nous avez dit; vous payez 92 000 \$?

**M. Brad Osadczuk:** C'est ce que ça me coûte par mois pour nourrir le tiers de mon troupeau.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Il s'agira probablement au bout du compte de...

C'est stupéfiant. Après la réunion, j'espère encourager le comité à rédiger un rapport ou peut-être une lettre à l'intention du ministre.

J'aimerais que l'Agence canadienne d'inspection des aliments se présente à une autre réunion à ce sujet, car je ne pense pas qu'une heure suffit pour approfondir la question. Nous devons aller plus loin et nous assurer que ces gens soient indemnisés, car ils souffrent et que nous ne pouvons perdre cette industrie en Alberta et en Saskatchewan; elle est trop importante.

Devrais-je présenter une motion pour que nous prévoyons une autre journée d'étude? Le puis-je?

**Le président:** Vous pouvez présenter une motion.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** J'aimerais officiellement présenter une motion pour que le comité de l'agriculture organise dès que possible une réunion avec des hauts fonctionnaires du gouvernement et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour répondre aux questions et prendre des mesures face à cette urgence. Il y a beaucoup de questions même au sujet des centres de commandement. Beaucoup de questions circulent; je pense donc qu'il faut faire affaire avec les chefs du gouvernement.

Je sais que le ministre témoignera le 29 pour le Budget supplémentaire des dépenses, mais s'il devait aborder cette question, je pense qu'il serait vraiment important qu'il présente quelque chose à cet égard.

**Le président:** Y a-t-il?...

Allez-y, monsieur Anderson.

**M. David Anderson:** Je ne vais pas prolonger indûment le débat, parce que nous voulons que les témoins se fassent entendre, mais j'appuie la motion présentée par ma collègue.

**Le président:** Y a-t-il des commentaires?

C'est à vous, monsieur Drouin.

**M. Francis Drouin:** Si le but, c'est de faire en sorte que le ministre intervienne rapidement, je ne pense pas que le comité y parviendra la semaine prochaine ou la semaine suivante. Je pense que nous devrions seulement... Vous allez tous voir le ministre à la période de questions. Présentez-vous à lui après et demandez-lui.

Si vous le voulez, je suis disposé à étudier la question par la suite, mais si l'Agence se manifeste dans quatre jours ou la semaine prochaine, cela n'aidera pas les agriculteurs dans l'immédiat. D'après les témoignages, ils ont besoin d'aide tout de suite.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Le ministre peut leur venir en aide maintenant, mais il y a un manifestement des problèmes...

•(1025)

**M. Francis Drouin:** Je ne suis pas tout à fait convaincu que le faire en comité soit la formule indiquée.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** De toute évidence, il y a des problèmes à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, et je pense qu'il faut qu'elle se présente ici.

**Le président:** Allez-y, monsieur Longfield.

**M. Lloyd Longfield:** Nous voulons tous passer à l'action, j'en conviens, mais je ne pense pas que convoquer l'Agence en comité... J'estime que nous pouvons exiger que l'Agence donne suite à ce que nous entendons du public. Nous avons demandé à ce groupe de venir témoigner afin que nous puissions consigner tout ce qu'il y a à consigner. Cela devrait, en soi, faire en sorte que la question attire l'attention et que les choses passent à l'échelon supérieur.

Nous sommes au beau milieu de l'élaboration du prochain cadre stratégique agricole, que cette question vient certainement alimenter, mais nous avons aussi très peu de temps à notre disposition. Notre priorité consiste à passer à l'action aussitôt que possible, dans les prochains jours, plutôt que de procéder à une autre étude. Je ne pense pas qu'il faut étudier le dossier. Je pense qu'il faut de l'action dans ce dossier.

**Le président:** Merci.

Monsieur Peschisolido, vous êtes le prochain.

**M. Joe Peschisolido:** Je suis d'accord avec Mme Brosseau qu'il faut passer à l'action — c'est tout simplement horrible —, mais je ne pense pas que la façon de procéder, c'est de convoquer le ministre devant le comité ou l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Il faut une certaine intervention et je pense que la meilleure façon d'y arriver, comme l'ont souligné M. Longfield et M. Drouin, c'est d'alerter les élus et de les exhorter à passer à l'action.

**Le président:** Merci.

C'est à vous, monsieur Anderson.

**M. David Anderson:** J'espère que c'est le point final à cette saga. Nous avons soulevé la question à la Chambre des communes et n'avons reçu aucune réponse. Nous avons besoin que des mesures soient prises. Si nous adoptons cette motion et que, dans une semaine, des mesures acceptables pour les éleveurs et les agriculteurs sont prises, je suis certain que nous serions ravis de retirer la motion.

Nous devons convoquer l'Agence canadienne d'inspection des aliments ici. Même ceux d'entre nous qui sont des députés n'obtiennent pas de réponse, semble-t-il. J'ai demandé une séance d'information l'autre jour et on m'a dit que je devais passer par le cabinet du ministre.

Les députés d'en face ne comprennent peut-être pas à quel point l'Agence d'inspection des aliments fonctionne au ralenti et ne répond à personne, pas même aux ministres. Il faut la convoquer et lui demander d'expliquer ce qui se passe sur le terrain et comment elle peut mieux faire les choses.

**Le président:** Allez-y, madame Brosseau.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Je pense que toutes les parties s'entendent pour dire qu'il faut de toute urgence prendre des mesures. Ainsi, pourquoi ne pas demander au comité de l'agriculture de rédiger une lettre à l'intention du ministre de l'Agriculture rapportant les propos entendus afin de réclamer une indemnisation pour ces agriculteurs? Je pense que nous pouvons tous en convenir, n'est-ce pas?

**Le président:** Je veux simplement vérifier si une motion est proposée...

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** La motion est sur la table.

**Le président:** ... pour convoquer ici l'Agence canadienne d'inspection des aliments et les hauts fonctionnaires du gouvernement.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Oui, mais parallèlement, je tiens à souligner que je pense que nous devrions rédiger une lettre au ministre de l'Agriculture pour s'assurer qu'il passera à l'action.

**Le président:** Nous nous occupons tout de suite de la motion.

Y a-t-il d'autres commentaires sur la motion à l'étude?

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Est-ce un vote par appel nominal?

**Le président:** Nous pouvons procéder à un vote par appel nominal.

Sommes-nous tous en faveur de la motion?

(La motion est rejetée par 5 voix contre 4 [Voir le *Procès-verbal*.])

Y a-t-il d'autres commentaires avant que nous poursuivions?

C'est à vous, monsieur Sorenson.

**L'hon. Kevin Sorenson:** Je relance Mme Brosseau à propos de la lettre.

**Le président:** Allez-y, madame Brosseau.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Quand nous parlions de la motion, je pense que nous nous entendions tous, d'après ce que nous avons entendu aujourd'hui et ce que nous savons des événements, pour dire qu'il fallait passer à l'action sans tarder.

Des questions ont été posées à la Chambre des communes. Nous n'avons pas vraiment obtenu de réponses. L'Agence canadienne d'inspection des aliments ne s'est pas manifestée. À mon avis, il faut rédiger une lettre à l'intention du ministre de l'Agriculture pour lui expliquer les témoignages entendus aujourd'hui et la raison pour laquelle il doit intervenir de toute urgence pour compenser l'industrie et les agriculteurs sans tarder. Nous avons besoin d'une promesse. Nous avons besoin de chiffres. Nous avons besoin d'aide. Je pense que nous pourrions tous loger à la même enseigne à propos de la nécessité d'agir maintenant pour rassurer l'industrie et les gens qui nous ont raconté leur histoire aujourd'hui.

**Le président:** S'agirait-il d'une motion pour rédiger une lettre, madame Brosseau?

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Oui, la motion porte sur la rédaction d'une lettre.

**Le président:** Il s'agit d'une autre motion pour que nous rédigeons une lettre au ministre et à l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Est-ce que j'ai bien compris?

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Oui, il faut rédiger une lettre à l'intention du ministre pour lui expliquer à quel point il doit agir maintenant et indemniser et mettre au point un plan pour l'industrie et ces agriculteurs.

De plus, il faut que l'Agence soit convoquée ici. Il y a d'énormes problèmes avec l'Agence. Est-elle suffisamment financée? Ces témoins n'obtiennent pas les réponses dont ils ont besoin en temps opportun et c'est tout à fait odieux, frustrant. Cela ne devrait pas être ainsi.

L'Agence doit venir expliquer ce qui se passe. Y a-t-il des problèmes de financement? Y a-t-il des problèmes avec les gens sur place? Nous devons mieux comprendre la situation à l'étude pour nous assurer qu'elle ne se reproduise plus et s'il faut injecter des fonds dans l'Agence, y affecter plus d'employés notamment sur le terrain, nous devons y voir.

• (1030)

**Le président:** Je veux simplement vérifier; la motion porte sur la rédaction d'une lettre, mais aussi sur la convocation de l'Agence, volet qui vient tout juste d'être rejeté. Je veux m'assurer que cela fait partie de votre motion.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Oui, je sais, je suis désolée. Il n'est question que de la lettre.

**Le président:** Elle ne vise qu'à rédiger la lettre. D'accord.

Y a-t-il des interventions?

**M. Francis Drouin:** Je ne suis pas nécessairement en désaccord avec Mme Brosseau, mais pouvons terminer la réunion et ensuite en discuter. Nous sommes à l'origine de... Pouvons-nous écouter les témoins, puis discuter de la lettre comme M. Anderson l'a suggéré? Il ne voulait pas s'éterniser, mais nous avons perdu environ six minutes de témoignages.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Ces six minutes m'ont été attribuées et je peux en faire ce que je veux. Je ne pense pas que c'est une perte. Je suis désolée.

**Le président:** Madame Brosseau, voulez-vous poursuivre avec votre motion?

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Je pense que nous pourrions voter rapidement l'écriture d'une lettre au ministre pour demander une intervention. Nous pourrions décider plus tard, en tant que comité, ce qu'il faudra y inclure.

**Le président:** Sans plus de débats, nous passons au vote.

Que tous ceux qui sont en faveur de la motion de Mme Brosseau veuillent l'indiquer.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Tenons un autre vote par appel nominal.

**Le président:** Vous demandez un vote par appel nominal.

(La motion est adoptée par 9 voix contre 0. [Voir le *Procès-verbal*])

**Le président:** La motion est adoptée.

Souhaitez-vous poursuivre la discussion? Dans la négative, nous allons passer à M. Longfield pendant six minutes.

**M. Lloyd Longfield:** Merci, monsieur le président, et merci aux témoins pour leur patience. Nous tentons de réagir rapidement à la terrible situation que vous vivez tous, et de définir notre rôle dans cette affaire.

Une situation similaire s'est présentée avec l'ESB en Alberta. Nous avons tiré des leçons sur la façon d'impliquer le gouvernement provincial et sur les délais de réaction du gouvernement fédéral. Connaissez-vous les éleveurs qui ont été affectés par cette crise et savez-vous comment ils s'en sont sortis?

**M. Brad Osadczuk:** Pas directement, non.

**M. Lloyd Longfield:** Pas directement. Vous êtes dans une autre région de l'Alberta et il n'y a pas vraiment de leçons à tirer.

**M. Brad Osadczuk:** C'est exact.

**M. Bob Lowe (président, Alberta Beef Producers):** Si je peux répondre à cette question, tous les éleveurs de bétail du Canada ont été affectés par l'ESB. Dans le cas qui nous occupe, on parle de 36 individus, alors c'est totalement différent de ce à quoi nous avons été confrontés dans le cas de l'ESB.

**M. Lloyd Longfield:** Je cherche une politique à laquelle m'accrocher. Nous sommes en plein examen de la politique agricole. Nos témoins précédents, ce matin, parlaient des changements qui avaient été apportés au fonds d'Agri-stabilité, qui est réduit de pertes de 15 % à des pertes de 30 %.

Si l'on se fie aux chiffres lancés ce matin, il semble que vous vous situiez dans la fourchette des 30 %, mais c'est trop peu, et ça arrive trop tard. Nous étudions la prochaine politique pour voir comment elle pourrait être plus efficace et plus facilement disponible. C'est très inhabituel qu'en plein cours d'examen, nous soyons confrontés à un événement en temps réel. Nous essayons de prendre une décision pour le long terme sur la façon d'établir un meilleur cadre stratégique pour les éleveurs, mais entretemps, la digue est pleine et il faut résoudre un problème dans l'immédiat.

Avez-vous des observations sur le fait que la province puisse déclarer cette situation une catastrophe provinciale? Des observations sur ce qui est mis en place à l'échelle de la province?

**M. Bob Lowe:** Le gouvernement provincial a lancé le processus d'Agri-relance, qui est un système de partage des coûts, mais comme certains l'ont dit, c'est beaucoup trop lent et constitué de prêts en bonne partie.

J'ai indiqué que le programme pour l'ESB s'appliquait à tous les producteurs. Pour ces gens, c'est pire, parce que ni le gouvernement, ni personne ne perçoit l'urgence d'agir, vu qu'il s'agit de 36 personnes, mais cela fait exactement la même chose que l'ESB avait fait dans tout le pays. Dans notre cas, c'est pire, parce que l'industrie continue comme si de rien n'était et eux sont oubliés.

•(1035)

**M. Lloyd Longfield:** Une fois de plus, dans le cadre de cette politique, c'est comme si l'ACIA se fondait sur un processus qui n'était pas communiqué. Nous avons besoin de nourriture sécuritaire. Nous avons trouvé un problème dans un troupeau. On mettra sûrement les bêtes en quarantaine, mais ce qui cloche, c'est la communication et le temps qu'on mettra à résoudre tout ça.

**M. Brad Osadczuk:** Oui. Selon mon expérience avec l'ACIA, notre problème est bien plus considérable que ce que le processus et l'institution peuvent gérer. Ils ont l'habitude des fermes laitières, des élevages de poulets. Nous avons des dizaines de milliers de bêtes sur des centaines de milliers d'acres, et ils n'ont ni les gens, ni les ressources pour gérer cette situation. Ce n'est peut-être que mon interprétation, mais je ne sens chez eux aucune urgence d'agir et à prendre cela au sérieux. C'est pourtant très sérieux.

**M. Lloyd Longfield:** Ross ou Warren, avez-vous quoi que ce soit à ajouter pour l'Ouest?

Désolé, nous n'avons pas l'audio. Les secondes filent. Nous allons devoir tenter de remettre l'audio.

Nous nous sommes mis d'accord sur la nécessité d'agir et d'envoyer une lettre au ministre. Pour ce qui est de notre réaction en tant que comité, ce dont vous avez besoin est d'entrer en communication avec l'ACIA, d'obtenir des échéances et d'avoir une idée de la façon dont la compensation sera fixée.

Il y a des formules de compensation et il y a des paiements anticipés dans le cadre existant. Nous travaillons à l'intérieur d'un cadre existant, qui est en cours d'examen, mais nous avons un cadre et juridiquement, c'est sur lui que nous devons nous appuyer.

J'ai entendu l'audio. Désolé, j'ai environ 30 secondes.

**M. Ross White:** Oui, nous sommes de retour.

L'ACIA n'a pas compris l'urgence de la situation. Nous n'obtiendrons aucune compensation à moins que ces animaux ne soient abattus. Il n'y a aucune compensation pour la reprise complète de troupeaux et la fermeture de nos entreprises. Nous devons être compensés pour cela. Tout cela relève du gouvernement. C'est l'ACIA et le gouvernement fédéral qui ont pleine autorité là-dessus.

Merci.

**M. Lloyd Longfield:** Exact. Le cadre compensatoire sert à dédommager de la destruction de troupeaux, mais les autres coûts ne font pas partie de la procédure normale...

Nous essayons d'ébaucher une lettre à la hâte, pour qu'à la fin de la séance, en tout cas c'est à espérer, nous ayons assez de courage et un consensus assez large pour l'envoyer.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Longfield.

[Français]

Monsieur Breton, vous avez maintenant la parole et vous disposez de six minutes.

**M. Pierre Breton (Shefford, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être présents parmi nous aujourd'hui.

Nous sommes conscients que ce n'est pas une situation facile pour vous, mais également pour votre famille et vos proches. De telles situations d'urgence ne sont pas souhaitables ni pour vous ni pour personne.

Vous nous avez clairement dit que l'ACIA ne vous communique pas assez d'informations ou qu'elle ne le fait pas assez rapidement.

Au cours des 10 derniers jours, il y a eu à tout le moins une conférence téléphonique entre l'ACIA et un certain nombre de députés des régions ou des secteurs touchés. Avez-vous reçu de l'information de la part de vos députés à la suite de cette séance d'information? Pouvez-vous nous donner plus de détails à ce sujet?

Ma question s'adresse à MM. Henry, White et Osadczuk.

[Traduction]

**M. Ross White:** Je n'étais pas au courant de cette conversation, non.

**M. Warren Henry:** Non.

**M. Brad Osadczuk:** J'ai consulté nos députés au cours de l'enquête, mais je n'ai rien entendu au cours des derniers jours précédant la rencontre.

•(1040)

[Français]

**M. Pierre Breton:** Vous avez parlé de pertes financières. C'est un aspect qui est quand même assez important. Un peu plus tôt, nous avons adopté une motion pour envoyer une lettre au ministre. Nous avons parlé auparavant de cette question.

Que souhaiteriez-vous précisément demander au ministre face à cette situation urgente? Aidez-nous à bien cibler le besoin urgent et immédiat.

[Traduction]

**M. Brad Osadczuk:** Pour ce qui est de la compensation, nous ne voulons pas de cadeau. Nous ne voulons pas d'argent gratuit. Je veux que vous compreniez cela. Nous ne voulons rien que nous ne méritons pas.

Comme Ross l'a dit plus tôt, ceci a été amené...

Je voudrais revenir en arrière. Je comprends bien. C'est important pour notre industrie. C'est important pour notre sécurité alimentaire. Je comprends cela. C'est important, et nous devons nous soumettre à ces mesures afin de protéger les gens et notre industrie, mais ce que je dis, c'est qu'il faut mettre quelque chose en place et il faut que ce soit mieux organisé. Il semble que notre système soit trop petit ou trop fragmenté pour gérer un problème ou un désastre d'une telle ampleur.

Pour revenir à la compensation, je ne sais pas quelle forme elle pourrait prendre. Je me sens gêné de demander de l'argent, mais en disant cela, ça me coûte des centaines de milliers de dollars par mois et au bout du compte, ils vont peut-être tuer tout le bétail.

Ça ne me dérange pas de dépenser de l'argent pour nourrir une vache qui est productive et qui fait vivre mon élevage — ce sont les affaires — mais lorsque l'élevage n'y sera plus, cet argent n'aura servi à rien. Il est investi dans une vache morte.

[Français]

**M. Pierre Breton:** Messieurs White et Henry, avez-vous quelque chose à ajouter à ce sujet?

[Traduction]

**M. Ross White:** C'est le coût des aliments que nous allons devoir soutenir et les dépenses supplémentaires. Je sais que certaines personnes vont devoir creuser des puits pour donner de l'eau au bétail, parce qu'ils n'étaient pas organisés pour en avoir autant. D'autres dépenses vont survenir à cause de cela que nous devons recouvrer, car ce ne sont pas des dépenses ordinaires. Normalement, nous vendrions tous ces veaux, et leur nourriture ne serait pas à nos dépens.

**M. Warren Henry:** L'ACIA ne dispose pas de suffisamment de personnel pour s'occuper de ce qu'ils viennent de trouver. Ils n'ont tout simplement pas assez de main-d'oeuvre apte à se déplacer pour faire les vérifications. Tous nos vétérinaires ont offert de le faire. La moitié des tests seraient déjà faits à l'heure actuelle, mais ils refusent de laisser nos vétérinaires les effectuer. Il faut que tout soit fait par l'ACIA, et ils n'ont pas assez de personnel. Ils ne disposent pas d'installations pour l'abattage. Ils n'y arrivent pas.

[Français]

**M. Pierre Breton:** Je n'ai pas d'autres questions, monsieur le président.

Je vous remercie

[Traduction]

**Le président:** Merci.

Nous allons maintenant passer à M. Shields, ou à la première personne.

Monsieur Shields, vous avez deux minutes et demie ou vous pouvez partager votre temps de parole avec M. Motz.

**M. Martin Shields (Bow River, PCC):** Merci, monsieur le président.

J'apprécie l'occasion de poser des questions.

Je voudrais juste revenir sur la réunion en ligne que nous avons eue avec l'ACIA. C'était une réunion à bâtons rompus et ils nous ont dit qu'ils étaient en train de tester 500 bêtes le jour-même. J'ai pu confirmer avec M. Henry que personne n'avait vu autant de bêtes, pas plus qu'ils n'avaient la capacité de le faire. Nous avons discuté avec eux de certains renseignements qu'on nous avait donnés, qui ne collaient pas du tout à ce qui se passait sur le terrain. C'était totalement faux.

Trente-six de nos entreprises sont acculées à la faillite dans notre collectivité. Si 36 entreprises faisaient faillite dans notre collectivité, ça créerait un tollé. Et c'est ce qui est en train d'arriver.

Quand ils parlent de programmes de subventions disponibles, en voilà un de moins. Aucun des programmes existants ne s'applique à la situation actuelle. Au provincial, ils tardent à s'amener à la table parce qu'ils doivent travailler avec les fonctionnaires fédéraux. Quand vous parlez de ces programmes, jusqu'à quel point ceux qui sont en vigueur vous exaspèrent-ils?

Quand les gens disent: « Ah, mais vous avez... »

**M. Warren Henry:** Ce n'est pas pour vous...

**M. Martin Shields:** Pardon?

**M. Brad Osadczuk:** L'Agri-stabilité, ce n'est pas pour vous.

**M. Martin Shields:** C'est exact, ce n'est tout simplement pas disponible. Les gens continuent de nous dire: « Les programmes existent. Vous n'avez qu'à faire une demande. » Ce n'est pas le cas. Ces programmes ne répondent pas à nos besoins dans cette situation, ils ne sont pas conçus pour ça et ils ne solutionnent pas le problème. On doit mettre en place un programme différent, ou 36 entreprises vont disparaître.

Vous n'iriez pas chez Walmart, monsieur Osadczuk, pour acheter un nouveau troupeau de bétail, n'est-ce pas? C'est un commerce générationnel avec un troupeau générationnel.

**M. Brad Osadczuk:** Oui, notre ranch a 100 ans, et la plupart des ranchs de notre collectivité existent depuis près d'un siècle. C'est le temps qu'on a mis pour bâtir ces entreprises. On ne peut pas aller au magasin s'en acheter un autre, ce n'est pas aussi simple. Ce n'est pas comme ça que ça fonctionne.

• (1045)

**M. Glen Motz (Medicine Hat—Cardston—Warner, PCC):** Merci, monsieur le président.

Brad, Warren et Ross, merci d'avoir pris le temps aujourd'hui. Nous comprenons combien cela doit être difficile pour vos familles et quel impact cela a sur votre collectivité.

J'aimerais poser une seule question à chacun d'entre vous. Dans un monde idéal, qu'est-ce que vous aimeriez le plus ou de quoi avez-vous le plus besoin en ce moment, qui ferait en sorte que cela fonctionnerait pour vous tous?

Je vais commencer avec vous, Brad.

**M. Brad Osadczuk:** Nous devons trouver une solution et dès que possible. Chaque jour et chaque semaine qui passe ne fait qu'aggraver l'anxiété. Nos vies ne sont pas réglées sur un horaire de huit à cinq pendant cinq jours de la semaine. Cette affaire nous hante tous les jours. Il nous faut une solution dès que possible.

**M. Ross White:** Oui, nous avons besoin d'aide pour ces veaux tout de suite. Tout l'argent que nous aurions dû recevoir cet automne nous manque cruellement. Les coûts d'alimentation pour toutes ces bêtes vont nous anéantir. Nous n'avons aucune garantie actuellement que nous pourrions vendre ces bêtes pour un meilleur prix que celui que nous avons payé. Je dépense entre 300 000 \$ et 500 000 \$ par mois pour nourrir mon troupeau en ce moment. Je ne pourrai pas survivre très longtemps. Au printemps, je vais être à sec.

**M. Warren Henry:** Il faut accélérer le processus et commencer à faire des tests. Pour nous, ce n'est pas si mal, car nous les avons déjà faits, alors nous pouvons sortir nos bêtes et elles peuvent aller au pâturage d'hiver. Mais nous devons quand même payer pour nourrir les veaux. Tout ce que nous voulons, c'est vendre nos veaux, c'est tout. Tant que nous recevons nos chèques, nous pourrions faire des paiements.

**Le président:** Malheureusement, nous allons devoir terminer. Il y a des gens qui doivent se rendre à d'autres comités.

Je veux remercier chacun de son témoignage, de nous avoir relaté ce qui se passe vraiment sur le terrain. J'espère que nous arriverons à susciter de l'action.

Merci au comité.

La séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>